

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 31/1

2004

DOI: 10.11588/fr.2004.1.45421

---

#### Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

KLAUS OSHEMA

*SI FUT MOULT GRANDE PERTE ...:*  
L'ATTITUDE PARADOXALE DE L'IDÉOLOGIE CHEVALE-  
RESQUE ENVERS LA MORT (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)\*

I. Introduction

La mort et les attitudes des hommes face à cet événement fondamental et inévitable dans la vie de chacun ont depuis longtemps suscité l'intérêt des historiens en général et des médiévistes en particulier<sup>1</sup>. Pourtant, en dépit de tous les efforts dans un champ qui pourrait sembler assez bien défini, et malgré les analyses qui portent sur les différents aspects de la mort, il semble qu'une profession qui était probablement l'une des plus concrètement concernées par la mort ait été jusqu'à présent largement négligée: il s'agit des chevaliers et des gentilshommes du bas Moyen âge qui, même à

\* Je remercie mes collègues Anne François (Paris) et Claire Aslangul (Paris) du *Europäisches Graduiertenkolleg 625* (TU Dresde/EPHE Paris) pour leur patience et l'aide avec les difficultés de la langue française.

1 Michel Vovelle a dressé une image de l'état de la recherche sur la mort, il y a vingt ans, dans laquelle il a pu constater une certaine prépondérance des modernistes. Malgré cela, des ouvrages qui s'occupent de l'époque jusqu'au seuil traditionnel d'environ 1500 existent à présent en nombre tellement élevé qu'il ne sera pas possible d'en donner une bibliographie exhaustive dans le cadre du présent article, dont la visée est beaucoup plus restreinte qu'une histoire générale de la mort. Nous nous contenterons donc de renvoyer à quelques titres majeurs que nous complétons des publications les plus récentes pour une première approche du sujet. À côté des ouvrages pionniers d'Edgar MORIN, *L'Homme et la Mort devant l'histoire*, Paris 1951, et d'Alberto TENENTI, *Il senso della morte e l'amore della vita nel Rinascimento, Francia e Italia*, Turin 1957, on consultera surtout les grandes synthèses de Philippe ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Paris 1977 (à compléter par ID., *Images de l'homme devant la mort*, Paris 1983), et de Michel VOVELLE, *La mort en occident de 1300 à nos jours*, Paris 1983. Dans le cadre de la note critique publiée dans les *Annales*, Vovelle concluait que «l'histoire de la mort n'était pas une mode: elle ne fait que commencer» (Michel VOVELLE, *Encore la mort: un peu plus qu'une mode?*, dans: *Annales ESC* 37, 1982, p. 276-287). Le nombre important de publications parues dans les années qui suivirent son résumé ne font que confirmer cette impression. Citons-en quelques-unes: Herman BRAET, Werner VERBEKE (éd.), *Death in the Middle Ages*, Louvain 1983; Arno BORST et al. (éd.), *Tod im Mittelalter*, Constance 1993; Danièle ALEXANDRE-BIDON, Cécile TREFFORT (éd.), *À réveiller les morts*, Lyon 1993; Alain MONTANDON, Christian MONTANDON-BINET (éd.), *Savoir mourir*, Paris 1993; Lothar KOLMER (éd.), *Der Tod der Mächtigen. Kult und Kultur des Todes spätmittelalterlicher Herrscher*, Paderborn et al. 1997; Markus WENNINGER (éd.), *du guoter tôt. Sterben im Mittelalter – Ideal und Realität. Akten der Akademie Friesach »Stadt und Kultur im Mittelalter«*, Friesach (Kärnten), 19.-23. September 1994, Klagenfurt 1998; Irmgard WILHELM-SCHAFFER, *Gottes Beamter und Spielmann des Teufels. Der Tod in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, Cologne, Weimar, Vienne 1999; Peter C. JUPP, Clare GITTINGS (éd.), *Death in England: an illustrated history*, Manchester 1999.

l'époque de maturité de l'idéologie chevaleresque<sup>2</sup>, ont largement légitimé leur propre existence privilégiée par leur capacité et leur volonté de défendre les autres ordres de la société, si nécessaire par les armes<sup>3</sup>. À côté du célèbre *vivre noblement*, un chevalier ou un gentilhomme<sup>4</sup> du XV<sup>e</sup> siècle devait donc être prêt à prendre les armes au service du Roi ou de la chose publique<sup>5</sup>. En dépit des différentes tentatives des rois et des grands barons de France ainsi que des pays avoisinants pour avoir le

- 2 Cette image de la maturité de la construction idéologique de la chevalerie au XV<sup>e</sup> siècle ne vient pas seulement du titre de l'étude magistrale de Johan Huizinga, *Herfsttij der Middeleeuwen*, publié pour la première fois en 1919 à Haarlem (voir aujourd'hui la traduction française: *L'automne du Moyen âge*, Paris 1975, plusieurs réimp.), qui reste toujours une des œuvres fondamentales sur la société chevaleresque de l'époque, cf. Edward PETERS, Walter P. SIMONS, *The New Huizinga and the Old Middle Ages*, dans: *Speculum* 74 (1999) p. 587–620.
- 3 Sur le développement de la théorie des trois ordres de la société voir, entre autres, Georges DUBY, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris 1978, Jacques LE GOFF, *Les trois fonctions indo-européennes, l'historien et l'Europe féodale*, dans: *Annales ESC* 34 (1979) p. 1187–1215, et Otto Gerhard OEXLE, *Die funktionale Dreiteilung als Deutungsschema der sozialen Wirklichkeit in der ständischen Gesellschaft des Mittelalters*, dans: Winfried SCHULZE (éd.), *Ständische Gesellschaft und Mobilität*, Munich 1988, p. 19–51. La théorie plus anthropologique du caractère indo-européen de l'organisation tripartite de la société telle qu'elle a été développée par Georges DUMÉZIL, *L'idéologie tripartite des Indo-Européens*, Bruxelles 1958 (= *Latomus*, 31), ne concerne pas directement le cadre de mes recherches actuelles, puisque je me concentre sur une époque où le système apparaît bien établi; cf. aussi les esquisses rassemblées sous le titre *À propos des Trois Ordres*, dans: Georges DUMÉZIL, *Apollon sonore et autres essais. Esquisses de mythologie*, Paris 1982, p. 205–253. Pour le mode de vie et l'idéologie de la noblesse médiévale, on consultera comme introduction les synthèses de Maurice KEEN, *Chivalry*, Londres 1984; Richard W. KAEUPER, *War, Justice and Public Order. England and France in the Later Middle Ages*, Oxford 1988; Malcolm VALE, *War and Chivalry: Warfare and Aristocratic Culture in England, France and Burgundy at the End of the Middle Ages*, London 1981; Philippe CONTAMINE, *La Noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de Synthèse*, Paris 1998. La capacité de servir aux armes faisait vers la fin du Moyen âge partie des définitions courantes de la noblesse, cf. KEEN, p. 151–153.
- 4 La définition exacte de ce qu'était un noble au Moyen âge pose quantité de problèmes et restreint jusqu'ici les réponses possibles à des approches limitées dans le temps et l'espace. En définitive, il apparaît qu'un noble était surtout une personne acceptée en tant que telle par ses contemporains. Si nous nous limitons à la France du bas Moyen âge, *vivre noblement* ne comprenait pas seulement le fait de vivre des rentes des possessions foncières sans travailler, mais aussi l'élément important de la représentation (cf. les contributions dans Wim BLOCKMANS, Antheun JANSE [éd.], *Showing Status. Representation of Social Positions in the Late Middle Ages*, Turnhout 1999) et surtout la reconnaissance par les autres parties de la population, cf. par ex. CONTAMINE (voir n. 3) p. 173–187, et Marie Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315, 1477*, Lille 1987, esp. p. 33–63. Pour une orientation bibliographique plus exhaustive, on consultera les contributions dans Michael JONES (éd.), *Gentry and lesser Nobility in Late Medieval Europe*, New York 1986, surtout les articles de Paul DE WIN, *The Lesser Nobility of the Burgundian Netherlands*, p. 95–118, et de Philippe CONTAMINE, *France at the End of the Middle Ages: Who was Then the Gentleman?*, p. 201–216, qui se concentre sur la notion du »gentleman«: »Being a gentleman was a characteristic common to all the nobility, a distinctive sign creating amongst nobles from the highest to the lowest a sort of affinity, relationship and fraternal friendship. It was a little like knighthood, which during the central Middle Ages was claimed by kings' sons as well as sons of simple lords (domini). ›The prince should be a knight in order that there should be greater similarity and friendship between him and his knights«, wrote Ramon Lull in his *Doctrina pueril*« (p. 209).
- 5 Ce phénomène fait probablement partie d'un processus qui aboutit à une conception de service définissant à la base l'ordre des chevaliers à partir du XV<sup>e</sup> siècle, cf. CONTAMINE (voir n. 3) p. 188–211, et KEEN (voir n. 3) p. 111sq.

monopole du droit de la guerre (tentatives qui furent dans les faits couronnées d'un certain succès), la notion même de noblesse, quoiqu'impliquant de plus en plus l'idée du service dû au roi, restait étroitement liée au droit de porter les armes, et cela même en présence du roi, comme le souligne au XVI<sup>e</sup> siècle encore Claude de Seyssel<sup>6</sup>. Pour l'historien moderne, dont l'approche et la perspective sont souvent fondées sur la notion de rationalité, le lien entre l'utilisation des armes et ses conséquences dangereuses, voire mortelles, semble tout à fait évident à première vue. Cependant, s'il est certes évident qu'en utilisant des armes on risque ouvertement de faire couler le sang d'êtres humains, la conséquence inévitable et hautement problématique en est un conflit intrinsèque avec les dogmes de la religion chrétienne qui dominaient si largement tous les aspects de la vie dans l'Occident médiéval<sup>7</sup>. Jusqu'à quel point peut-on alors accepter la théorie de Norbert Elias sur le « processus de civilisation », qui voyait dans une bonne partie des violences commises dans la société médiévale, entre autres par les chevaliers, des éruptions d'émotions plus ou moins spontanées? Les chevaliers meurtriers, à l'en croire, devraient alors être considérés comme des hommes qui, encore incapables de maîtriser suffisamment leurs pulsions, suivaient volontairement ces désirs de tuer leurs adversaires dans des confrontations armées<sup>8</sup>.

Ces dernières années, un grand nombre de travaux sur la question de la violence dans la société médiévale nous a pourtant montré qu'une telle interprétation était bien trop superficielle. Bien évidemment les structures de la « Sozialdisziplinierung » – pour reprendre la formule de Gerhard Oestreich<sup>9</sup> – que nous connaissons aujourd'hui, et qui assurent jusqu'à un certain point l'absence de conflits sanglants dans nos sociétés dites modernes, n'existaient alors pas encore à un tel degré. En outre, il est vrai que les attitudes envers le corps comme sujet et comme objet dans tous ses aspects, ainsi que la présence de la violence physique, étaient différentes des circons-

6 Claude de Seyssel, *La monarchie de France et deux autres fragments politiques*, éd. Jacques POUJOL, Paris 1961, p. 121.

7 Le développement parallèle de la chevalerie dans la réalité et de l'idéologie chevaleresque fut largement la conséquence des influences chrétiennes, cf. Jean FLORI, *L'idéologie du glaive. Préhistoire de la chevalerie*, Genève 1983, qui parle explicitement d'un « mariage » entre les deux éléments (p. 2). Voir aussi Franco CARDINI, *Le guerrier et le chevalier*, dans: Jacques LE GOFF (éd.), *L'homme médiéval*, Paris 1989, p. 87-128, qui semble préférer le modèle d'une fusion sur le plan formel, qui aurait largement conservée les traits d'une culture laïque autonome (p. 95); cf. Franco CARDINI, *Alle radici della cavalleria medievale*, Florence 1981.

8 La théorie d'Elias, exposée principalement dans son œuvre fondamentale «Über den Prozess der Zivilisation» (parue en 1939 – pour des raisons pratiques j'ai utilisé l'édition en 2 vols., Francfort/M. 1988, voir surtout vol. 1, p. 263-283 et vol. 2, p. 105-122 et 323-331) a déjà été profondément critiquée, particulièrement en ce qui concerne l'aspect des fondements du gouvernement absolutiste, voir Jeroen DUINDAM, *Myths of Power. Norbert Elias and the Early Modern Court*, Amsterdam 1995. La conception du comportement sauvage et insoumis des chevaliers et ses représentations dans l'œuvre d'Elias est discuté dans Robert VAN KRIEKEN, *Violence, self-discipline, and modernity: beyond the «civilizing process»*, dans: *Sociological Review* 37 (1989) p. 193-218, et Gerd SCHWERHOFF, *Zivilisationsprozeß und Geschichtswissenschaft. Norbert Elias' Forschungsparadigma in historischer Sicht*, dans: *Hist. Zs.* 266 (1998) p. 561-605, ici p. 580sq. Dans la perspective de l'école des Annales et plus affirmatif: Roger CHARTIER, *Préface*, dans: Norbert ELIAS, *La société de cour*, Paris 1985, p. I-XXVIII.

9 Gerhard OESTREICH, *Strukturprobleme des europäischen Absolutismus*, dans: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* 55 (1968) p. 329-347.

tances actuelles. On ne devrait cependant pas non plus sous-estimer l'influence réelle des règles de comportement qui existaient à l'époque, sous forme écrite ou orale, ni l'importance déterminante du discours sur l'interprétation et la réaction adéquate à de tels phénomènes. De plus, ce serait probablement simplifier outre mesure que de présenter le chevalier médiéval comme un homme gouverné par des désirs simples et univoques – une interprétation qui ne tient pas compte de la complexité des productions littéraires qui nous sont parvenues et qui témoignent de plusieurs aspects divergents dans les tentatives d'interprétations de leur monde par les contemporains<sup>10</sup>.

Par ailleurs, les récents travaux sur l'histoire de la guerre ont souvent adopté une perspective beaucoup plus anthropologique que les analyses antérieures qui se concentraient avant tout sur les aspects techniques et d'organisation<sup>11</sup>. Ces travaux récents nous ont montré la complexité des rituels entourant la guerre et le «meurtre légitime» dans quasiment toutes les sociétés connues<sup>12</sup>. Si nous acceptons également pour les sociétés médiévales la complexité et le caractère sophistiqué des cadres rituels qui tout à la fois gouvernent et limitent la violence rien ne nous autorise à supposer qu'un homme médiéval, même s'il s'agissait d'un soldat, restait indifférent au fait d'avoir tué un adversaire<sup>13</sup>. Il est bien entendu naturel d'admettre qu'il se préoccupait beaucoup plus de sa propre mort et des dangers qui le menaçaient sur un champ de bataille que de la mort de l'opposant, mais je reste néanmoins convaincu

10 Une tentative magistrale de rendre fertile la théorie d'Elias pour une analyse plus approfondie de l'idéologie chevaleresque fut récemment présentée par Richard W. KAEUPER, *Chivalry and Violence in Medieval Europe*, Oxford 1999. Les travaux de C. Stephen JAEGER, *Ennobling Love. In Search of a Lost Sensibility*, Philadelphia 1999, et d'Aldo D. SCAGLIONE, *Knights at Court: Courtliness, Chivalry, and Courtesy from Ottonian Germany to the Italian Renaissance*, Berkeley, Los Angeles 1991, se concentrent surtout sur l'aspect de la *courtoisie*. Cependant, nous partageons avec ce dernier la conviction que «Literature is not merely an epiphenomenon arising out of social reality: it is part of the cultural forces that both reflect and motivate real behaviour» (p. 3).

11 Il ne s'agit pas seulement d'une distinction temporelle; il faut également prendre en compte les différentes approches dans les écoles nationales de l'historiographie. Ainsi, une bonne part des travaux anglais, belges et français portent sur les aspects techniques et organisationnels de la guerre; on citera entre autres les nombreuses études fondatrices de Philippe Contamine, les différents articles réunis récemment dans Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Bruxelles 1995, mais aussi des ouvrages d'introduction comme David NICOLLE, *Medieval Warfare Source Book. Vol. I: Warfare in Western Christendom*, London 1995. Dans la tradition allemande depuis la deuxième guerre mondiale, le sujet était pratiquement absent, mais il semble reprendre de l'importance sous l'impulsion de plusieurs groupes de recherche, notamment à Würzburg et à Ratisbonne. Pour une introduction au cadre théorique de ce dernier groupe, cf. Hans-Henning KORTÜM, *Der Krieg im Mittelalter als Gegenstand der Historischen Kulturwissenschaften. Versuch einer Annäherung*, dans: ID. (éd.), *Krieg im Mittelalter*, Berlin 2001, p. 13–43.

12 Cf. Heinrich VON STIETENCRON, *Töten im Krieg: Grundlagen und Entwicklungen*, dans: ID., Jörg RÜPKE (éd.), *Töten im Krieg*, Fribourg, Munich 1995, p. 17–56.

13 Parmi les différents travaux et mélanges traitant la question de la violence et de ses encadrements rituels ainsi que sa place dans la société médiévale, voir, entre autres, *La violence dans le monde médiéval*, Aix-en-Provence 1994 (Sénéfiance, 36); Philippe CONTAMINE, Olivier GUYOTJEANNIN (éd.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen âge*, 2 vol., Paris 1996; Donald J. KAGAY, L. J. Andrew VILLALON (éd.), *The Final Argument. The Imprint of Violence on Society in Medieval and Early Modern Europe*, Woodbridge 1998; Guy HALSALL (éd.), *Violence and Society in the Early Medieval West*, Woodbridge 1998; Richard W. KAEUPER (éd.), *Violence in Medieval Society*, Woodbridge 2000.

que l'idéologie chevaleresque de la fin du Moyen âge témoigne de l'attention portée à la mort infligée à l'autre, comme je me propose de le montrer dans les pages suivantes.

La présente étude n'est pas le fruit d'un projet de recherche proprement dit, mais expose plutôt quelques réflexions que j'ai eu l'occasion de développer au cours d'une communication présentée à Leeds en juillet 2002. Elle se propose donc davantage d'indiquer une piste de recherche que de présenter des résultats définitifs. Les sources analysées dans ce cadre sont principalement des biographies chevaleresques du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais afin d'étendre les résultats et de mieux les situer dans un contexte plus large, j'inclurai également, à partir d'exemples, quelques impressions obtenues parallèlement par l'analyse de productions littéraires et de sources historiographiques de l'époque.

## II. La doctrine chrétienne et l'acte de tuer dans la guerre – une brève esquisse historique

La doctrine chrétienne des premiers siècles de notre ère n'aurait pas possédé, à la différence de son pendant juif contemporain, une conception de la guerre sainte dans l'acception la plus large du mot<sup>14</sup>. Le christianisme partait donc d'une position qui n'autorisait en aucun cas un chrétien à porter les armes afin de battre un adversaire. Ce qui à cette date faisait problème n'était pas tant le fait complexe et plutôt abstrait d'être soldat que les actes concrets de participation aux rites païens et le fait de tuer des adversaires dans les batailles<sup>15</sup>. Cette position de principe initiale fut bien évidemment largement modifiée au cours de l'histoire, au point que Charlemagne put non seulement faire au nom du Dieu chrétien la guerre aux Saxons païens et aux musulmans en Espagne, mais que ses exploits ainsi que ceux de ses compagnons purent être par la suite glorifiés dans la célèbre *Chanson de Roland*<sup>16</sup>. Cette dernière peut ici nous servir de point de repère exemplaire, Jean Charles Payen ayant pu l'interpréter de manière cohérente sous le titre provocateur de « Une Poétique du génocide joyeux: devoir de violence et plaisir de tuer dans la *Chanson de Roland* »<sup>17</sup>. Selon Payen, la lutte, qui est glorifiée dans les violentes *chansons de geste* jusqu'au XI<sup>e</sup>

14 Voir Georg KRETSCHMAR, *Der Heilige Krieg in christlicher Sicht*, dans: VON STIETENCRON, RÜPKE (éd.) (voir n. 12) p. 297–316, en particulier p. 297sq.

15 Ibid., p. 298. Cf. aussi FLORI (voir n. 7) p. 9–14, qui cite l'exemple célèbre du martyr de Maximilien, qui aurait dit explicitement: *Mihi non licet militare quia christianus sum*, et continue en concluant: « L'acte de tuer semble bien avoir été à la base de la répugnance, voire de l'hostilité catégorique des chrétiens des premiers siècles envers le service militaire ... » (p. 11).

16 L'édition la plus facilement accessible du texte est probablement *La Chanson de Roland*, éd. et trad. Ian SHORT, Paris 1990. Pour une introduction et des références bibliographiques, voir Jules HORRENT, art. Roland (Chanson de), dans: *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen âge*, éd. Geneviève HASENOHR, Michel ZINK, Paris 1992, p. 1299–1304. La *chanson* a donné lieu à de multiples discussions, dans lesquelles le sentiment national a souvent influencé la perception et le traitement du texte, cf. récemment Andrew TAYLOR, *Was There a Song of Roland?*, dans: *Speculum* 76 (2001) p. 28–65.

17 Jean Charles PAYEN, *Une Poétique du génocide joyeux: devoir de violence et plaisir de tuer dans la Chanson de Roland*, dans: *Olifant* 6 (1978–1979) p. 226–236. Je tiens à remercier Maud Simon (Paris) d'avoir attiré mon attention sur cet article.

siècle et qui oppose les chrétiens aux païens profondément différents, est présentée comme un devoir envers Dieu et comme un moyen de s'assurer sa bienveillance. Bien davantage qu'une simple action ambiguë conjuguant un devoir avec un regret quelconque, la lutte fut donc l'occasion d'un sentiment de pur triomphe<sup>18</sup>. Il est cependant toujours possible de trouver, à la même époque, des contre-exemples. Ainsi le comte Guillaume de Narbonne, conseiller de Louis le Pieux, renonça-t-il en 806 à sa vie de guerrier pour se retirer dans un monastère<sup>19</sup>. Mais la louange littéraire de cette décision, telle qu'on la trouve dans le *Moniage Guillaume*, qui nous raconte de manière détaillée le processus et les pensées qui auraient mené Guillaume à faire ses vœux en raison du regret qu'il aurait ressenti d'avoir tué *mout [...] Sarrasins et Esclers, / Maint gentil home a fait a fin aller*<sup>20</sup>, ne fut pas écrite avant le XII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Avant cette époque, nous pouvons même trouver des clercs qui réunissent en leur personne un office de l'église avec une position séculière qui pouvait impliquer un engagement militaire, comme le montre l'exemple de Brun, à la fois archevêque de Cologne et duc de Lorraine, ce qui lui valait le titre contemporain d'*archidux*<sup>22</sup>.

Il semble ainsi possible de combiner les doctrines du christianisme avec les idéaux d'une société de guerriers. Ce complexe a cependant évolué, comme le constate Payen, autour du XII<sup>e</sup> siècle, malgré le développement d'un courant de pensée lié aux

18 Ibid. p. 228. Payen fait référence au travail de Ruth BENEDICT, *The Chrysanthemum and the Sword. Patterns of Japanese Culture*, Cambridge 1946, introduisant la distinction entre *shame culture* et *guilt culture* – selon son interprétation, le développement de cette distinction aurait eu lieu dans les sociétés occidentales environ entre 1100 et 1120. Il me semble très intéressant qu'une analyse qui se concentre sur le développement de la doctrine chrétienne dans le contexte des *paix de Dieu* donne des résultats largement opposés, car l'Église en tant que telle ne put apparemment jamais accepter le fait de verser du sang dans des conflits militaires, cf. Hartmut HOFFMANN, *Gottesfriede und Treuga Dei*, Stuttgart 1964 (MGH Schriften, 20), p. 249, qui souligne le travail idéologique qui aboutit à l'acceptation de la violence dans le but d'une guerre sainte, comme nous allons le développer dans les pages qui suivent.

19 Une brève introduction à la vie du Guillaume historique ainsi qu'une bibliographie chez Gerhard LUBICH, (art.) Wilhelm I der Heilige, dans: *Lexikon des Mittelalters* (dorénavant: LexMA) 9, Munich, Zurich 1998, col. 151–152. Voir aussi l'introduction historique dans l'édition du texte: *Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., éd. Wilhelm CLOETTA, Paris 1906–1911, vol. 2, p. 7.

20 *Moniage Guillaume* (voir n. 19) vol. 1, p. 43.

21 Une première version du *Moniage* ne comprend, d'ailleurs, pas ces réflexions, qui n'apparaissent que dans la deuxième version plus élaborée, vers 1180. Sur la datation, voir l'introduction historique de Cloetta dans son édition: *ibid.* vol. 2, p. 217, 269. Ses conclusions semblent être généralement admises, bien qu'il n'y ait pas unanimité, cf. Jeanne WATHELET-WILLEM, art. *Moniage Guillaume*, dans: *Dictionnaire des lettres françaises* (voir n. 16) p. 1024. Dans la version brève, que nous considérons avec Cloetta comme antérieure, ce n'est que l'abbé du monastère où Guillaume est envoyé par un ange qui essaye de convaincre le comte qu'il avait péché en tuant autant d'adversaires: *biau dous sire, / Maint home avés fait tuer et ocire; / De penitance ne vos puis esconduire / Pour vos pecies, dont avés fait vint mile* (vol. 1, p. 6).

22 De plus, l'existence d'un personnage comme l'archevêque Brun de Cologne, qui réunissait en sa personne l'office clérical avec celui d'un duc de Lorraine, ce qui lui valait l'appellation d'*archidux* de par son biographe Ruotger, montre bien les difficultés de définir une politique unanime de l'église du haut Moyen âge. Pour une brève description de la vie de Brun et des indications biographiques, voir Josef FLECKENSTEIN, (art.) Brun I., Ebf. von Köln, dans: *LexMA* 2, 1983, col. 753–755. Le titre d'*archidux* se trouve dans: *Ruotgeri vita Brunonis archiepiscopi Coloniensis*, éd. Irene OTT, Weimar 1951 (MGH SRG NS, 10), p. 19.

croisades, dans lequel la guerre est légitimée. Car c'est précisément cet événement, déterminant dans l'évolution de l'image du chevalier chrétien<sup>23</sup>, qui nous montre les difficultés sur le plan idéologique à combiner la recherche d'une vie chrétienne avec les devoirs du chevalier. Nous trouvons non seulement dans l'Occident les mouvements de la paix de Dieu, qui expriment le désir de la société et de l'Église de circonscrire les atrocités de la violence, à défaut de pouvoir les abolir. Cette quête de mécanismes de pacification ne concerne cependant certainement que la vie à l'intérieur des sociétés chrétiennes, et ne peut donc être comparée aux exploits guerriers de Charlemagne qui avait sagement choisi de lutter contre des païens<sup>24</sup>. Mais ce qui me semble plus significatif est le désir de Bernard de Clairvaux de défendre la lutte contre les infidèles dans son célèbre traité *De laude novae militiae* écrit juste après 1128, l'année au cours de laquelle l'ordre des Templiers avait reçu sa règle à l'occasion du concile de Troyes<sup>25</sup>. Dans ce texte, il décrit et condamne l'apparence et les actions des chevaliers occidentaux: «Quel peut donc être le but ou le profit, je ne dis pas de cette milice (*militia*), mais de cette malice (*malitia*) séculière, si celui qui tue pèche mortellement tandis que celui qui est tué périt pour l'éternité?»<sup>26</sup> L'utilisation des armes par les Templiers, en revanche, peut être justifiée par leur devoir de garder le Saint Sépulcre. S'ils versent le sang, cela se trouve compensé par ce devoir sacré et leur mode de vie excellent et vertueux<sup>27</sup>. Mais, quoiqu'il en soit, l'auteur semble convaincu de devoir d'abord vaincre

23 À côté des publications générales sur la noblesse et la chevalerie ainsi que du passage de Flori déjà cités (voir n. 7), le concept du *miles christianus* a été analysé par Andreas WANG, *Der »miles christianus« im 16. und 17. Jahrhundert und seine mittelalterliche Tradition. Ein Beitrag zum Verhältnis von sprachlicher und graphischer Bildlichkeit*, Berne, Francfort/M. 1975, p. 11 et 26–33.

24 Sur les origines des célèbres mouvements de paix à partir du X<sup>e</sup> siècle, voir, entre autres, la brève introduction de Klaus ARNOLD, *Mittelalterliche Volksbewegungen für den Frieden*, Stuttgart 1996 (Beiträge zur Friedensethik, 23), ainsi que la synthèse de HOFFMANN (voir n. 18). Un bref résumé ainsi qu'une bibliographie réunissant les titres les plus importants se trouve aussi dans Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen âge*, Paris 1998, p. 181–187; pour des informations bibliographiques cf. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen âge*, Paris 1999 [5<sup>e</sup> éd.], p. 64–66.

25 Nous disposons de plusieurs éditions de la règle, p.ex. *La règle des Templiers*, éd. et trad. Laurent DAILLIEZ, Nice 1977. Une nouvelle édition est annoncée par Simonetta CERRINI, *A New Edition of the Latin and French Rule of the Temple*, dans: *The military orders, vol. 2: Welfare and Warfare*, éd. Helen NICHOLSON, Aldershot 1998, p. 207–215. De la littérature abondante sur les Templiers, nous ne retenons que deux titres qui nous semblent centraux: Malcolm BARBER, *The New Knighthood. A History of the Order of the Temple*, Cambridge 1994, ainsi qu'Alain DEMURGER, *Vie et mort de l'ordre du Temple (1118–1314)*, Paris 1985. Sur la question de la réconciliation des idéaux chrétiens avec la lutte active dans les croisades, voir Josef FLECKENSTEIN, *Die Rechtfertigung der geistlichen Ritterorden nach der Schrift »De laudae novae militiae« Bernhards von Clairvaux*, dans: *Die geistlichen Ritterorden Europas*, éd. Josef FLECKENSTEIN, Manfred HELLMANN, Sigmaringen 1980 (Vorträge und Forschungen, 26), p. 9–22. La justification de l'ordre des Templiers par Bernard: Bernard de Clairvaux, *Éloge de la nouvelle chevalerie*, dans: ID., *Éloge de la nouvelle chevalerie. Vie de saint Malachie. Epitaphe, hymne, lettre*, éd. Pierre-Yves EMERY, Paris 1990 (Sources chrétiennes, 367), p. 17–133.

26 *Quis igitur finis fructusve saecularis huius, non dico, militiae, sed malitiae, si et occisor letaliter peccat, et occisus aeternaliter perit?* (ibid. p. 56, trad. p. 57).

27 Cet argument, que Bernard développe, est précédé par une première tentative de réunir les devoirs de la chevalerie et un mode de vie vertueux dans la *Vie du comte Gérard d'Aurillac* par Odo de Cluny, voir Joachim WOLLASCH, *Cluny – »Licht der Welt«*. *Aufstieg und Niedergang der klösterlichen Gemeinschaft*, Zurich, Düsseldorf 1996, p. 39–43, et Paul ROUSSET, *L'idéal chevaleresque dans deux Vitae clunisiennes*, dans: *Études de civilisation médiévale (IX<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles)*. Mélanges offerts à



certaines réserves concernant explicitement l'acte de tuer dans la bataille, qui risque apparemment de mettre en péril l'âme du soldat lui-même: »De fait, quand tu marches à la bataille, toi qui fais partie d'une armée de ce monde, il y a tout à craindre ou bien que tu ne tues l'ennemi en son corps, certes, mais toi-même en ton âme, ou bien que lui-même ne te tue, corps et âme. [...] Et si tu te montres le plus fort, tuant peut-être un homme dans le dessein de vaincre ou de te venger, tu vis en situation d'homicide«<sup>28</sup>. La conséquence de la position idéologique de Bernard est parfaitement claire: il dénonce la violence des princes et des chevaliers à l'intérieur des sociétés chrétiennes; par ailleurs, son développement est plutôt affirmatif qu'argumentatif, comme s'il allait de soi. Les passages cités ne requièrent donc aucune justification, et il les complète simplement en ajoutant un bref chapitre sur la mauvaise conduite des chevaliers séculiers. La formule-clé en revanche, qui justifie finalement l'existence et le mode de vie des nouveaux chevaliers du Christ, s'y trouve exprimée sous sa forme la plus concise, créant ainsi une distinction fondamentale: »Si la cause du combat est bonne, son issue ne saurait être mauvaise«<sup>29</sup>.

Au moment où Bernard l'écrit, le sens de cette phrase semble être bien précis: »Ainsi, je le répète, le chevalier du Christ donne la mort en toute sécurité, et la reçoit avec plus d'assurance encore. S'il meurt, c'est pour son bien, s'il tue, c'est pour le Christ«<sup>30</sup>. Il y soulève cependant déjà un point central, à savoir celui de la culpabilité potentielle du soldat, et la solution qui sera développée par la suite dans la sphère du droit canon et dans les traités sur le métier des armes et de la guerre aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles s'y trouve déjà indiquée<sup>31</sup>. Remarquons au passage que tout cela n'inaugure pas encore une voie pacifiste, avec des auteurs qui se déclareraient ouvertement contre la guerre en tant que telle, comme on le rencontrera plus tard chez Vitoria au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Bien au contraire: le *Decretum Gratiani* déclare dans la *quaestio* 23 que le soldat et ses actions peuvent plaire à Dieu et que seulement certains actes sont interdits. En ce qui concerne la justification de la guerre, c'est entièrement la personne du prince qui la mène et qui en est donc responsable. Le soldat ou guerrier qui suit ses ordres ne doit pas porter les conséquences d'une guerre injuste<sup>33</sup>, bien que

Edmond-René Labande, Paris 1975, p. 623–633. Cf. aussi Jörg OBERSTE, *Rittertum der Kreuzzugszeit in religiösen Deutungen. Zur Konstruktion von Gesellschaftsbildern im 12. Jahrhundert*, dans: *Francia* 27/1 (2000) p. 53–87, ici p. 74–79.

28 *Quoties namque congrederis tu, qui militiam hostem saecularem, timendum omnino, ne aut occidas hostem quidem in corpore, te vero in anima aut forte tu occidaris ab illo, et in corpore simul, et in anima. [...] Quod si praeuales, et voluntate superandi vel vindicandi forte occidis hominem, vivis homicida* (Éloge, voir n. 25, p. 54, trad. p. 55).

29 *Si bona fuerit causa pugnantis, pugnae exitus malus esse non poterit, [...]* (ibid.).

30 *Miles, inquam, Christi securus interimit, interit securior. Sibi praestat cum interit, Christo cum interimit* (ibid. p. 58, trad. p. 59).

31 Je me contente ici de renvoyer au traité célèbre de Honoré Bouvet, écrit à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, expliquant qu'il dépend de la cause pour laquelle le soldat tue un adversaire si cet acte condamne son âme ou pas, cf. Honoré Bonet, *L'arbre des batailles*, éd. Ernest Nys, Bruxelles, etc. 1883, p. 147. Sur l'œuvre de Bouvet et la forme de son nom, voir Sylvie LEFÈVRE, art. Honoré Bovet (ou Bouvet), dans: *Dictionnaire des lettres françaises* (voir n. 16) p. 685–686.

32 Philippe CONTAMINE, *L'idée de guerre à la fin du Moyen âge: aspects juridiques et éthiques*, dans: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances 1979*, p. 70–86, ici p. 84.

33 CONTAMINE (voir n. 24) p. 449.

d'autres penseurs développent une théorie de la résistance qui obligerait alors le soldat à s'abstenir de la guerre dans le cas où elle ne serait pas juste<sup>34</sup>.

À côté de la question générale de la légitimité de la guerre – au XV<sup>e</sup> siècle encore, Jean le Bueil se sent obligé d'expliquer dans son *Jouvencel* que l'on peut agréer Dieu en menant une guerre juste<sup>35</sup> –, on rencontre constamment dans des ouvrages plus ou moins théoriques des délibérations témoignant des scrupules liés à l'acte de tuer, même dans une situation de guerre. Ainsi Honoré Bouvet décrit-il de manière détaillée les circonstances dans lesquelles il considère licite de tuer un adversaire au combat, et Díez de Games va encore plus loin en déclarant qu'il est possible de garder une âme pure à la guerre à condition de s'abstenir de certains actes, parmi lesquels celui de tuer un adversaire déjà soumis<sup>36</sup>. Il est certes possible, dans la plupart des cas, d'interpréter cette ambiguïté ou incertitude comme le produit d'un conflit entre différents systèmes normatifs, celui d'une société de guerriers et celui qui régit la vie chrétienne. C'est toujours Honoré Bouvet qui nous montre à quel point les contemporains en étaient parfaitement conscients, lorsqu'il explique qu'il ne serait que logique de tuer un chef de guerre adversaire qu'on a fait prisonnier, mais que la vertu chrétienne de la miséricorde nous en empêche<sup>37</sup>. Ce genre de raisonnements n'est pas nouveau à son époque; Ramón Llull déjà, auteur d'un des plus célèbres traités de chevalerie, avait souligné l'importance d'une autre vertu chrétienne pour le chevalier, celle de la charité. L'influence de ce texte et sa popularité ne doivent pas être sous-estimés; il fut encore traduit en anglais et imprimé par William Caxton à une date aussi tardive que 1484. Dans cette version traduite, nous lisons ainsi le conseil suivant: *A knyght withoute charyte maye not be without cruelte and // euyll*

34 Ibid. p. 456.

35 Le *Jouvencel* par Jean de Bueil, suivi du commentaire de Guillaume Tringant. Introduction biographique et littéraire par Camille FAVRE, texte établi et annoté par Léon LECESTRE, 2 vol., Paris 1887-1889 [réimpr. Genève 1996], vol. 2, p. 20: *Et croy que Dieu ayme bien ceulx qui exposent leurs corps à vouloir faire la guerre et faire la raison aux ingratz et descongneuz, aux prosternés et orgueilleux, et qui vont contre bonne equité*. Le texte fut écrit dans les années 1460, après une longue carrière de soldat qui avait mené Jean II de Bueil au sommet des honneurs militaires de la France de son époque, voir, entre autres, l'importante introduction biographique dans l'édition.

36 *Vraiment aussi et croy je bien que se ung chevalier ou ung capitaine ou ung champion prent ung aultre en la bataille qu'il le peut franchement tuer, mais s'il l'amenoit en son hostel et apres ce sans aultre raison il le vouloit tuer, je pense que il en devroit respondre devant justice et par devant le seigneur* (Honoré Bonet, voir n. 31, p. 138). Pour Díez de Games, cf. Gutierre Díez de Games, *El Victorial. Crónica de Don Pero Niño, conde de Buelna*, éd. Juan DE MATA CARRIAZO, Madrid 1940, p. 214: *Dize aquí el avtor, que el hombre se puede salbar en guerra de cristianos, si quisiere. Ca la guerra con cristianos el rey se bea si faze guerra justa, o non; ca los sus súbditos obligados son a fater lo que les él mandare, segúnd ley de Castilla. Pero que á de guardar el hombre quatro cosas: // La primera, que non mate honbre después que le tiene en su poder, o preso o bençido [...]*. L'édition plus récente par R. Beltrán LLAVADOR, Madrid 1994, ne nous était malheureusement pas accessible. Pour une introduction au cadre culturel de la chevalerie castillane, voir les articles réunis dans: *La chevalerie castillane au XV<sup>e</sup> siècle*. À propos du *Victorial* de Gutierre Díaz de Games, éd. Anne-Marie CAPDEBOSQ, Luis FE CANTO, Limoges 2000. Ici, Anne-Marie CAPDEBOSQ, *L'art de la chevalerie et le métier de la guerre dans El Victorial. Consonances et dissonances*, p. 53-64, souligne à juste titre que dans cette biographie stylisée, «la tactique peut l'emporter sur les considérations chrétiennes» (p. 62), et que les prescriptions dans notre citation ne valent que pour la guerre entre chrétiens, tandis que l'extermination des infidèles ne pose apparemment aucun problème (ibid.).

37 Honoré Bonet (voir n. 31) p. 101sq.

*wylle / And cruelte and ewyll wylle accorde not to the offyce of chyualrye / by cause that charyte behoueth to be in a knyght / for yf a knyght haue not charyte in god / and in his neyghbour / how or in what wyse shold he love god / And yf he had not pyte on poure men / not myghty and dyseased / how shold he haue mercy on the men taken / and vaynquysshed that demaunde mercy*<sup>38</sup>. Visiblement il s'agit de réflexions inspirées par la volonté de créer une harmonie entre les différents systèmes de valeur. L'aspect chrétien ne doit pas être considéré comme une simple décoration sans effet, qui serait exigée par des clercs sans vraiment pour autant atteindre les chevaliers auxquels il s'adresse, puisque même un auteur pragmatique au point de parfois donner l'impression d'être cynique, comme Jean le Bueil, souligne que: *Aussi devez savoir qu'il n'est riens plus necessaire à ung bon prince ou chevalier que estre piteulx et enclin à miséricorde*<sup>39</sup>.

Par ce rapide survol, nous avons voulu montrer les difficultés que le devoir de tuer impliquait même dans une société dont la guerre et la violence nous paraissent avoir représenté des éléments constitutifs. En dépit de tous les efforts pour définir les situations dans lesquelles l'acte de tuer ne constituait pas un péché, celui-ci restait malgré tout une action problématique qu'il n'était pas facile d'intégrer au système de valeurs, à moins de pouvoir définir l'adversaire comme un être appartenant à un groupe radicalement différent, par exemple en l'accusant d'être un ennemi de la foi, ce qui équivalait de fait à l'exclure de l'humanité en général<sup>40</sup>. Les exemples de traités sur les droits de la guerre et les codes de comportements chevaleresques que nous avons présentés, s'accordent par ailleurs à insister sur l'application de valeurs chrétiennes comme la charité ou la miséricorde. De là on ne peut cependant pas nécessairement conclure à l'existence d'un problème dans la vie quotidienne de l'affrontement guerrier, comme le montre l'exemple de Díez de Games<sup>41</sup>. Mais il devient en même temps clair qu'il existait bel et bien une brèche dans la construction idéologique qui ne pouvait être comblée. Nous nous proposons maintenant d'analyser, à partir de quelques exemples, comment des textes historiographiques, dans l'acception large du mot, des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ont procédé pour traiter ce problème.

### III. Un changement dans la nature de la guerre

Comme nous l'avons vu, l'idéologie chevaleresque exige des guerriers qu'ils s'abstiennent des tueries et surtout de faire preuve de vertus chrétiennes. Il semble convaincant d'accepter la validité d'une telle prescription pour certaines époques du Moyen âge central si l'on tient compte des reconstructions de Georges Duby, qui

38 William Caxton, *The Book of the Ordre of Chyvalry*, éd. Alfred T. P. Byles, Londres 1926 (EETS, 168), p. 92sq. Sur l'importance du traité de Llull, cf. KEEN (voir n. 3) p. 8-11, qui souligne les expériences pratiques comme chevalier que Llull a pu acquérir pendant sa jeunesse (p. 8).

39 Jouvencel (voir n. 35) vol. 2, p. 74.

40 Cet établissement d'une altérité de l'adversaire est significatif pour les situations de guerre en général, et semble être fondamental pour la possibilité de le tuer dans une confrontation armée. Sur une base éthologique, l'homme semble se distinguer des animaux par sa capacité à surmonter, grâce à des moyens et techniques culturels, l'inhibition pratiquement universelle de tuer des membres de sa propre espèce, cf. VON STIETENCROON (voir n. 12) p. 20.

41 Cf. la citation de CAPDEBOSQ (voir n. 36).

s'est efforcé de montrer que la guerre des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, époque à la fin de laquelle écrit Ramón Llull, n'était finalement pas trop meurtrière pour les participants nobles<sup>42</sup>. En effet, le taux de décès fut probablement beaucoup plus élevé pour les soldats non-nobles, et le visage de la guerre était par conséquent considérablement plus cruel pour ces derniers que pour les chevaliers; les combattants nobles pour leur part ne couraient apparemment pas trop de risques en s'aventurant sur un champ de bataille. Parmi les sources que cite Duby, nous trouvons la description de la bataille de Brémule en 1119 par Ordéric Vital, qui livre les chiffres suivants: 900 chevaliers auraient participé à la bataille au service des deux rois confrontés, Louis VI de France et Henry I<sup>er</sup> d'Angleterre, et seulement trois d'entre eux auraient été tués<sup>43</sup>. Nous connaissons même des cas où l'Église a en fait imposé des pénitences lourdes pour l'excès de tueries commis dans certaines confrontations, comme par exemple après la bataille de Soissons en 923 et après celle de Hastings en 1066<sup>44</sup>.

Si les contemporains ont été capables de distinguer, pour ainsi dire, la guerre humaine des atrocités meurtrières et inhumaines à une époque relativement précoce, ils ont définitivement eu de bonnes raisons de le faire à l'occasion des véritables massacres qui eurent lieu durant la meurtrière guerre de Cent Ans. Ne pas faire des prisonniers, mais tuer les adversaires: telle fut la pratique courante à cette époque, même si elle était en même temps sévèrement critiquée<sup>45</sup>. Il semble que la brèche entre le comportement pratique et le développement idéologique se soit beaucoup élargie à cette date, dans une sorte de radicalisation de la guerre, provoquée entre autres par la coïncidence d'une structure nouvelle des armées et d'une forte poussée au plan idéologique. Dans mon essai de relecture de quelques-unes des sources essentielles exemplaires, je vais à présent me concentrer sur ce dernier aspect.

#### IV. Les vices d'Alexandre: un modèle pour le XV<sup>e</sup> siècle

Afin de montrer brièvement l'importance de notre sujet pour les nobles concernés, je voudrais d'abord, en quelques lignes, évoquer un modèle littéraire dont l'influence au XV<sup>e</sup> siècle ne peut guère être surestimé: l'histoire d'Alexandre le Grand, qui compte parmi les productions littéraires qui ont influencé l'idéologie chevaleresque de la façon la plus déterminante<sup>46</sup>. Une personnalité comme Charles le Téméraire, le

42 Georges DUBY, *Le dimanche de Bouvines*, Paris 1985.

43 Ibid. p. 199sq. L'argument de Duby peut être renforcé par le nombre des décès que fournit Keen pour d'autres batailles vers la fin du Moyen âge. Il commence la série des batailles qu'il analyse avec Courtrai en 1302, cf. KEEN (voir n. 3) p. 222sq.

44 CONTAMINE (voir n. 24) p. 430.

45 Ibid. p. 416sq.; KEEN (voir n. 3) p. 222sq.; VALE (voir n. 3) p. 156sq.

46 Pour une brève introduction à la tradition littéraire sur Alexandre, voir Chiara FRUGONI, *La fortuna di Alessandro Magno dall'antichità al Medioevo*, Florence 1978 (*Strumenti, Storia*, 94). En employant la catégorie «littéraire», nous n'entendons cependant pas des écrits de nature bien différenciée de l'historiographie, puisque cette distinction ne semble guère avoir existé dans la forme moderne à l'époque, cf. Maurice KEEN, *Chivalry, heralds, and history*, dans: *The Writing of History in the Middle Ages. Essays presented to Richard William Southern*, éd. R. H. C. DAVIS, J. M. WALLACE-HADRILL, Oxford 1981, p. 393-414; cf. aussi les contributions dans Fritz Peter KNAPP, Manuela NIESNER (éd.), *Historisches und fiktionales Erzählen im Mittelalter*, Berlin 2002 (*Schriften zur Literaturwissenschaft*, 19). Un auteur comme Benoît de Sainte-Maure n'avait, selon Keen,

dernier duc Valois de Bourgogne († 1477), fut ainsi profondément impressionné par l'histoire du preux conquérant de l'Orient, et ce d'autant plus que la littérature à la cour bourguignonne avait fait un effort pour lier les origines de son propre Etat au passage d'Alexandre dans l'ouest<sup>47</sup>. C'est donc à la cour des ducs bourguignons que furent produites deux versions de cette histoire, la célèbre compilation de Jean Wauquelin<sup>48</sup>, ainsi qu'une traduction dans un esprit humaniste de l'œuvre de Quinte-Curce par Vasque de Lucène<sup>49</sup>.

Dans les deux versions, nous trouvons des informations sur l'attitude qu'un véritable chevalier se doit d'adopter face à la mort qu'il inflige, car bien qu'Alexandre soit un héros, il est loin d'être pur. Dans le *Roman d'Alexandre* d'Alexandre de Paris déjà, écrit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des passages significatifs à propos de la confrontation entre Alexandre et son ami/ennemi Porus. Lorsqu'Alexandre arrive en Inde pour conquérir le royaume, après un premier conflit, les deux

aucun problème à alterner entre les différentes matières et techniques d'écriture historiques et littéraires, sans leur accorder des valeurs différenciées. En outre, quand Philippe de Mézières prévient le jeune Charles VI de France des conséquences dangereuses de la mauvaise lecture, en l'admonestant: *tu doys lire souvent la belle et vraye hystoire de la vaillance du tresvaillant duc Godefroy de Buillon et de sa noble compaignie et sainte chevalerie* (Philippe DE MÉZIÈRES, *Le Songe du Vieil Pèlerin*, 2 vol., éd. G.W. COOPLAND, Cambridge 1969, vol. 2, p. 222), il ne parle pas d'un récit historiographique proprement dit, mais du cycle du *Chevalier au cygne*, donc d'une *chanson de geste* (KEEN, p. 395sq.).

47 Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin (XV<sup>e</sup> siècle), éd. Sandrine HÉRICHÉ, Genève 2000, p. 322sq., cf. aussi Yvon LACAZE, Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV<sup>e</sup> siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon, dans: *Bibliothèque de l'École des Chartes* 129 (1971) p. 303–385, ici p. 358sq. La prédilection qu'éprouvait Charles pour son héros Alexandre était bien connue à l'époque. Ainsi, après sa mort, le chroniqueur Johannes Knebel de Bâle écrivait-il: *Dux Burgundie Karolus jam occisus, dum viveret, semper legit hystorias, quomodo gentiles sibi acquisiverunt regna, sed non animadvertibat, quomodo interierunt postea. legit hystorias Alexandri magni, quomodo sibi subegerit Grecos, Persas et multas alias gentes, et non legit, quod in flore virilis etatis interiit, legit hystoriam Trojanam, quomodo viriliter pugnaverunt contra Grecos et sibi adherentes propter Elenam pulcram, quam Paris abstulit, sed non legit, quomodo omnes interierunt in flore virilis etatis. sic voluit iniciare ambitum regni, sed non voluit diu regnare* (Johannis Knebel capellani ecclesiae Basiliensis diarium [Basler Chroniken, vol. 3], éd. Wilhelm VISCHER, Leipzig 1887, p. 104). La critique de Knebel ne concerne donc pas le fait d'avoir lu des histoires inventées, mais plutôt le fait d'avoir effectué une lecture incomplète. Sur l'intérêt que les princes de l'époque montraient pour les héros historiques, voir l'étude récente de Jean-Marie MÆGLIN, L'histoire des princes et la cristallisation du sentiment d'identité régionale: du comté de Toulouse au landgraviat de Hesse (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), dans: *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque organisé par l'Université de Versailles-Saint-Quentin et l'Institut Historique Allemand, Paris, Versailles, 13–16 mars 1996*, éd. Chantal GRELL, Werner PARAVICINI, Jürgen Voss, Bonn 1998 (Pariser Historische Studien, 47), p. 13–42, ici p. 13sq. Sur la préférence de la cour de Bourgogne pour Alexandre, voir Chrystèle BLONDEAU, Arthur et Alexandre le Grand sous le principat de Philippe le Bon: les témoins d'un imaginaire en mutation, dans: *Publication du Centre Européen d'Études Bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> s.)* 41 (2001) p. 223–246.

48 Le texte du luxueux manuscrit Dutuit 456, conservé dans les collections du Petit Palais à Paris, a récemment paru dans l'édition critique par Hériché: *Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand* (voir n. 47).

49 La traduction de Lucène n'existe pas encore dans une édition critique. J'ai donc, pour des raisons pratiques, eu recours à l'édition partielle, traduite en français moderne: Vasque de Lucène, *Faits du Grand Alexandre*, éd. Olivier COLLET, dans: *Splendeurs de la Cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, éd. Danielle RÉGNIER-BOHLER, Paris 1995, p. 565–627.

hommes deviennent amis à la condition cependant que Porus se soumette. Leur relation se développe ensuite de manière paisible, jusqu'au moment où Alexandre revient de l'oracle des deux arbres qui lui a annoncé qu'il deviendrait roi du monde entier et mourrait peu après. Cette information pousse Porus à la rébellion, mais à la place d'une bataille entre leurs armées, ils décident de conclure leur affaire entre eux au moyen d'un duel. Pendant le combat, Porus tue Bucephalus, le cheval adoré d'Alexandre, mais il est sévèrement blessé lui-même. Les deux adversaires décident donc de reporter la décision, une solution pacifique étant exclue en raison de la mort du cheval d'Alexandre, que ce dernier n'est pas prêt à pardonner: ... *je l'avoie enpensé, / Se tu te deduississes a loi d'ome sené / Et mon cheval n'eüsses ocis ne afolé, / M'ire et mon maltalent t'eüsse pardoné, / De quanque m'as mesfait ne fust ja mot soné*<sup>50</sup>. Un détail central me semble être la notion de l'*ire* qu'Alexandre ne peut ou ne veut plus maîtriser, suite à la perte qu'il vient de subir<sup>51</sup>.

Deux cents ans après l'écriture de ce premier texte, Jean Wauquelin livre une version certes plus brève de ce duel, mais qui n'en est pas pour autant moins problématique. Selon lui, Alexandre aurait bel et bien tué son adversaire sur le champ de bataille, mais d'une manière tout à fait répréhensible. Au moment où il avait pratiquement déjà gagné, Porus entendit ses gens crier: *Et le roy Porus, qui les oit, cuidans que il se combatissent, retourna pour les regarder. Auquel retournement Alixandre, qui ja estoit relevés et avoit s'espee levé contremon, feri tellement et si rudement parmy le healme du roy Porus que ne healme ne coiffe ne le garandy que il ne luy fendist toute la teste, si que il luy fist la cervelle esandre par dessus la place*<sup>52</sup>. L'écrivain mentionne encore d'autres versions du récit, mais explique que celle qu'il suit présente le cours des événements de la manière citée – et finalement il insiste sur le fait qui lui semble le plus important: toutes les histoires s'accordent à dire qu'Alexandre aurait tué Porus dans une confrontation directe<sup>53</sup>. Et cette victoire, fût-elle remportée par des méthodes honorables ou bien par la ruse, loin de donner lieu à un sentiment de triomphe, aboutit au contraire à un acte de purification ou de compensation. Le roi s'adresse en effet aux troupes de son adversaire avec des mots humbles et calmes pour les intégrer à son propre camp. Il honore ensuite son adversaire mort en le faisant enterrer cérémonieusement pendant le sacrifice divin – ou bien la messe dans l'imaginaire du temps – qu'il célèbre selon ses habitudes<sup>54</sup>. Le fait que Porus ait été tué, à en croire Alexandre, par

50 Alexandre de Paris, *Le roman d'Alexandre*. Traduction, présentation et notes de Laurence HARF-LANCNER, Paris 1994, p. 558. Le récit des événements antérieurs est aussi basé sur cette édition, p. 557sq.

51 Sur les implications culturelles et anthropologiques de la notion de la colère des princes dans les sociétés médiévales et la place systématique que cette émotion pourrait avoir possédé dans le code culturel de l'époque, voir l'esquisse de Gerd ALTHOFF, *Ira Regis: Prolegomena to a History of Royal Anger*, dans: Barbara H. ROSENWEIN (éd.), *Anger's Past. The Social Uses of an Emotion in the Middle Ages*, Ithaca, Londres 1998, p. 59–74, ainsi que Stephen D. WHITE, *The politics of Anger*, dans: *ibid.*, p. 127–152.

52 Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand (voir n. 47) p. 373.

53 *Laquelle coze je laisse en la discrecion des lisans, car quanque fuist, toutefois se concordent les hystores que Alixandre ocist le roy Porus en ung camp de bataille corps a corps* (*ibid.* p. 374).

54 *Alixandre le noble et vaillant roy commença son sacrefice a faire, ensi que d'usage il avoit, envers Nostre Seigneur, ouquel sacrefice faisant il fist enterer moult honnourablement le roy Porus. Et quant il fu enterés et que son sacrefice fu fais du tout a son plaisir, le roy comanda que toutes*

son propre *orgueil et par sa folle emprise*<sup>55</sup>, n'empêche donc nullement ce dernier d'accomplir les gestes d'honneur qui marquent aussi les limites de la violence.

Tous ces événements n'apparaissent en revanche pas du tout dans la version que Vasque de Lucène nous présente dans sa traduction de Quinte-Curce. Mais il complète sa source principale, dont les deux premiers livres ont été perdus depuis l'Antiquité, par une compilation de différentes sources qu'il juge dignes de foi et qui comprend en particulier une liste des vices du roi, qu'il explique par la mauvaise influence de la fortune sur son caractère<sup>56</sup>. Les exemples qu'il donne par la suite pour confirmer ce jugement concernent largement des homicides injustes et délibérés: ainsi Alexandre aurait-il mis à mort Clitus, Parmenion et son fils et Callistenus. Bien entendu, cela ne l'empêche pas d'avoir bâti son gouvernement et son pouvoir sur des actes certes tout aussi violents, mais quant à eux justes<sup>57</sup>. L'énumération de ses vices illustre cependant bien l'aspect problématique de l'acte de tuer, dans le cas où il n'est pas commis dans un cadre bien circonscrit qui le légitime.

## V. La passivité de la mort et son caractère anonyme

Comme les différentes versions de l'histoire d'Alexandre, une bonne partie des chroniques ou biographies chevaleresques du XV<sup>e</sup> siècle sont, dans la lignée d'un écrivain tel Froissart, concentrées sur la louange de la noblesse et des faits d'armes, dont ils se proposent de garder et de transmettre la mémoire<sup>58</sup>. En les lisant, on pourrait donc s'attendre à une présence très marquée de la mort sur les différents champs de bataille et dans les nombreuses confrontations armées qu'ils décrivent. La réalité

*manieres de carpentiers, de machons, de fosseurs et tous artifices fuissent assamblés, car pour l'amour et honneur du roy Porus il veult en laditte place faire une cité, si en fu ensi fait* (ibid. p. 377).

55 Ibid. p. 375. On notera bien qu'Alexandre ne prétend pas avoir vaincu son adversaire, mais que, selon lui, ce sont ses propres défauts qui l'auraient tué!

56 De Lucène (voir n. 49) p. 579: [...] *celui qui demeura invincible contre les armes de l'Orient entier fut en définitive vaincu par les vices des Persans*. Sur la personne et les œuvres de Vasque de Lucène, voir Robert BOSSUAT, Les sources du Quinte-Curce de Vasque de Lucène, dans: Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat, vol. 1, Paris 1946, p. 345–356, et ID., Vasque de Lucène traducteur de Quinte-Curce, dans: Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance 8 (1946) p. 197–245. Apparemment, la liste des vices, basée sur différentes sources antiques, est fondée sur un supplément *Alexander vesanus juvenis*, dont le témoin le plus ancien se trouve dans le ms. 1869 de la Bibliothèque Vaticane à Rome, cf. ibid. p. 218, et Antoine THOMAS, Notice sur un manuscrit de Quinte-Curce, dans: Revue Critique 10 (1880) p. 75–78. Sur l'importance de l'aspect didactique dans l'œuvre de Lucène, qui s'adressait directement au duc Charles, voir Chrystèle BLONDEAU, Les intentions d'une œuvre (Faits et gestes d'Alexandre le Grand de Vasque de Lucène) et sa réception par Charles le Téméraire. *Ycellui Alexandre pas ne vous doit estre exemple de vertus*, dans: Revue du Nord 83 (2001) p. 731–752. L'absence du duel entre Alexandre et Porus s'explique par le fait que la source latine ne le mentionne pas, cf. Quinte-Curce, Histoires, 2 vol., éd. et trad. Henry BARDON, Paris 1948. L'ambiguïté du caractère d'Alexandre dans le récit de Vasque de Lucène est fondée pour une bonne part dans la volonté de sa source de réconcilier les traditions hostiles et favorables de l'historiographie latine sur Alexandre, cf. ibid. p. VIII.

57 De Lucène (voir n. 49) p. 579.

58 Cf. par exemple les remarques introductives dans George DILLER, Attitudes chevaleresques et réalités politiques chez Froissart. Microlectures du premier livre des *Chroniques*, Genève 1984, p. 2–3. Pour la notion des «biographies chevaleresques», nous renvoyons à Elisabeth GAUCHER, La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle), Paris 1994.

ne manque ainsi de surprendre, puisqu'on ne rencontre qu'exceptionnellement un héros tuant réellement un de ses adversaires concrets. Ce qui, en revanche, apparaît beaucoup plus fréquemment est une anonymisation de la mort au moyen d'outils narratifs ou d'un choix de vocabulaire destinés à cacher les conséquences des actions présentées comme accomplissements d'un comportement chevaleresque. Ainsi les descriptions de la vie du maréchal Boucicaut ou de Jacques de Lalaing nous présentent-elles leurs héros comme excellant dans les armes, mais les auteurs tentent en même temps de créer un décalage avec les résultats que celles-ci produisent. À l'occasion de la conquête du château de Corbier, Boucicaut va ainsi faire des *merveilles d'armes* et se battre de manière féroce. Mais en définitive, l'auteur ne nous le montre jamais en train de tuer un de ses adversaires; il se contente de noter que *ceulx du chastelet furent tous morts et pris*<sup>59</sup>. De manière comparable, Jacques de Lalaing est présenté par son biographe et laudateur comme le plus preux chevalier de ce milieu du XV<sup>e</sup> siècle, au moment où il acquiert sa grande réputation. Il gagne ses premiers honneurs sous le commandement du comte d'Étampes dans la campagne du duc de Bourgogne en Luxembourg en 1443 en faisant *moult belles appertises d'armes, tant de lances comme de l'espée, qu'à le voir férir à dextre et à senestre, ceux qui le voyoient ne s'en pouvoient assez esmerveiller*<sup>60</sup>. Après la victoire des troupes bourguignonnes, *là en y eut assez de morts et de pris*. – Apparemment nos sources estiment que leurs héros sont des guerriers brillants, mais en même temps, ils essaient de déconnecter leur maîtrise des armes de ses conséquences mortelles. Cela pourrait expliquer la tendance à noter le nombre ou même seulement l'existence de victimes sur les champs de bataille, mais sans qu'il soit possible de les attribuer directement à un héros. Ce dernier apparaît donc comme purifié, alors que la mort se présente comme une sorte de résultat passif du combat, un effet qui n'aurait pas de cause directe dans un sens actif. Les reproches de Bernard de Clairvaux, qui à son époque parlait ouvertement de »tueurs«<sup>61</sup> et qui trouvait des successeurs jusqu'à l'époque qui nous intéresse ici, pouvaient donc ainsi être en partie évités dans l'image des héros chevaleresques. Cette impression semble confirmée par le fait que le vocabulaire de la violence et des tueries fut surtout utilisé pour caractériser des meurtres

59 Le Livre des Fais du bon Messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, Mareschal de France et Gouverneur de Jennes, éd. Denis LALANDE, Genève 1985, p. 49. Pour la biographie du maréchal, voir l'introduction, ainsi que Denis LALANDE, Jean II le Meingre, dit Boucicaut (1366–1421). Étude d'une biographie héroïque, Genève 1988; en ce qui concerne l'identification de l'auteur, Lalande discute plusieurs propositions (Christine de Pisan, Honorat Durand, Nicolas de Gonesse), pour conclure qu'il est finalement impossible de trancher la question (Le Livre des Fais, p. LVII).

60 Le Livre des Faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing, dans: Georges Chastellain, Œuvres, vol. 8, éd. Kervyn DE LETTENHOVE, réimp. Genève 1971, p. 1–259, ici p. 37. Une partie de cette œuvre (jusqu'au début de la guerre avec Gand) a récemment été attribuée à Jean Le Fèvre de St. Remy, le roi d'armes de la Toison d'or, cf. Elisabeth GAUCHER, Le Livre des Fais de Jacques de Lalain. Texte et image, dans: Le Moyen âge 95 (1989) p. 503–518, ainsi que GAUCHER (voir n. 58) p. 211. Une esquisse biographique et une bibliographie se trouvent chez Paul DE WIN, (art.) Jacques de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, surnommé »Le Bon Chevalier«, dans: Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle. Notices bio-bibliographiques, éd. Raphaël DE SMEDT, Francfort/M. 2000 (Kieler Werkstücke. Reihe D: Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters, 3), p. 117–120. Sur les événements pendant cette campagne, voir aussi Olivier de la Marche, Mémoires, vol. 2, éd. Henri BEAUNE, J. d'ARBAUMONT, Paris 1884, p. 12 et 34–36.

61 Cf. plus haut n. 26.



illégaux, des actes criminels et la guerre injuste<sup>62</sup>. En conséquence de quoi c'étaient les seuls traîtres, tyrans ou plus généralement criminels qui tuaient et, ce qui était encore bien pire, ils le faisaient assez souvent de manière cruelle, comme nous le voyons dans l'exemple du meurtre du duc de Gloucestre en 1448 tel qu'il est rapporté dans le récit de Jacques du Clercq: *Et à la fin, pour tant que l'on doubtoit de la commune d'Angleterre, quy fort l'aymoit, on le feit mourir d'une inhumaine mort, pensant que l'on cuideroit qu'il feut mort de sa belle mort; c'est à sçavoir, luy estant une nuict en son lict, ceulx quy le feirent mourir luy bouttèrent en son fuisel de derrière, par où nature humaine se purge, ung cornet d'une corne de vache, troué, parmy lequel trou ils luy bouttèrent en son corps ung barreau de fer ardent tout rouge, de la longueur de son corps*<sup>63</sup>. Le vrai chevalier à l'inverse se distingue par des faits d'armes, la lutte honnête et ouverte, et dont les conséquences se trouvent pour la plupart occultées par le silence du texte.

À côté de la déconnexion des actions et des résultats, il existe un second moyen pour construire la pureté du chevalier, procédé qui lui aussi contribue à l'anonymisation de la mort: même dans les passages où sont représentés les faits et exploits, ou bien la mort d'un de leurs héros, on ne rencontre que très rarement des duels individuels, c'est-à-dire des cas qui confrontent deux êtres bien caractérisés en tant que personnes – j'analyserai plus loin deux exceptions célèbres et significatives. Bien sûr, la tradition du duel était à l'époque soumise à un fort discours prohibitif, comme suffiraient à le montrer différentes interdictions papales du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle; mais il n'en jouait pas moins un rôle central dans l'imaginaire de la noblesse<sup>64</sup>.

Pourtant donc, la plupart des descriptions de scènes de batailles ont tendance à devenir anonymes au moment décisif de la mort, c'est-à-dire que le héros tue un grand nombre d'adversaires non-identifiés, comme dans le cas de la conquête d'une ville sarrasine par le maréchal Boucicaut et ses compagnons: *Si occirent tous les Turcs qui dedans estoient*<sup>65</sup>. L'image reste la même dans le cas de Louis de la Trémoille à l'occasion de sa dernière bataille à Pavie en 1525. Il se bat d'abord de manière valeureuse, tuant un grand nombre de ses ennemis – dont aucun n'est identifié – de sorte que le chef des troupes ennemies lui-même est profondément impressionné par ses exploits et ceux de ses hommes: *occirent deux ou troys cens hommes-d'armes des ennemys; de sorte que le viroy de Naples entra en esbayissement, ainsi qu'on m'a rap-*

62 Cf. les résultats de l'analyse de Nathalie HUREL, *La représentation et la violence dans l'illustration des Chroniques universelles en rouleau*, dans: CONTAMINE, GUYOTJEANNIN (éd.) (voir n. 13) vol. 1, p. 125–135, ici p. 128–130.

63 Jacques du Clercq, *Mémoires*, éd. J. A. C. BUCHON, dans: ID. (éd.), *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France*, Paris 1838, p. 1–318, ici p. 36 (c'est moi qui souligne). On comparera la mort du roi d'Angleterre Edouard II, qui fut interprétée comme reflet des accusations de pratiques sodomitiques; voir la discussion dans Pierre CHAPLAIS, *Piers Gaveston. Edward II's Adoptive Brother*, Oxford 1994, p. 122sq.

64 Sur les duels des princes, on consultera surtout les articles de Ludwig VONES, *Un mode de résolution des conflits au bas Moyen âge: le duel des princes*, dans: CONTAMINE, GUYOTJEANNIN (éd.) (voir n. 13) vol. 1, p. 321–332, et Walter GOEZ, *Über Fürstenzweikämpfe im Spätmittelalter*, dans: *Archiv für Kulturgeschichte* 49 (1967) p. 135–163, qui arrive aux mêmes conclusions que Johan Huizinga, lequel qualifiait le discours des duels princiers de «jeux», comme il ne pouvait trouver aucun exemple qui ait réellement eu lieu.

65 Jean le Maingre, éd. LALANDE (voir n. 59) p. 251.

porté<sup>66</sup>. Mais lorsque Louis meurt à la fin, submergé par la masse d'ennemis, ce n'est pas un adversaire concret et individuel qui le tue, mais plutôt le destin anonyme sous la forme d'une pièce aveugle de métal: *et là, environné des ennemys, fut abatu mort d'un coup de hacquebouze*<sup>67</sup>. L'auteur de la vie de Trémoille en tire lui-même la conclusion logique: cette mort ne présente aucun honneur pour les ennemis des Français, puisqu'ils n'ont vaincu leurs adversaires qu'avec des armes déshonorantes qui ne devraient pas être utilisées par des chrétiens, sauf pour lutter contre les infidèles<sup>68</sup>. Si nous résumons la carrière de Louis, telle qu'elle se trouve présentée dans le *Panégyric*, on peut constater qu'elle est d'ailleurs en grande partie fondée davantage sur ses capacités de négociateur et de rhéteur, comme le montrent les différentes *persuasions* que son biographe inclut dans le texte. Ce texte le décrit certes également comme un chef de guerre très habile, mais il y est plutôt présenté de manière sommaire et ne se distingue pas tellement par des faits d'armes qui seraient décrits en détail<sup>69</sup>.

La biographie du connétable d'Arthur de Richemont offre une image similaire<sup>70</sup>. Il prend certes part à un grand nombre de batailles, mais on ne le voit pas vraiment comme acteur meurtrier, sauf dans les situations où il rend justice, ce qui n'est en rien comparable à un combat armé<sup>71</sup>. Les épisodes durant lesquels il se distingue et se montre en vrai chevalier et d'une haute noblesse sont au contraire davantage les cas d'actions humanitaires. Ainsi le voit-on risquer sa propre vie à l'occasion de la conquête de Saint-Sever en 1442, afin d'empêcher les troupes de violer les femmes de la ville soumise et pour faire nourrir les enfants: *Et y eust esté fait de grans maulx,*

66 Jean Bouchet, *Panégyric du Chevallier sans reproche, Louis de la Trémouille*, dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>*, vol. 4, éd. MICHAUD et POUJOLAT, Paris 1837, p. 403-478, ici p. 477. Cette participation à une bataille est en outre assez extraordinaire pour Louis de la Trémoille, car le reste de sa carrière est surtout fondé sur ses capacités à négocier et agir en chef de guerre; dans le *Panégyric* cependant, il ne participe qu'assez rarement à la bataille.

67 Ibid.

68 [...] *dont les ennemys ne doivent prendre gloire, car la pluspart d'iceulx furent occis par les hacquebouziers qui estoient gens montez sur croques de chevaulx légers, chargez de hacquebutes à crochet, dont les Crestiens ne devoient user, fors contre les Infidèles* (ibid.).

69 Pour les *persuasions* voir ibid. p. 432-434, 435sq., 445sq. et 451sq. En ce qui concerne ses exploits sur les champs de bataille, on comparera par exemple le récit de la bataille de Fournoue (1495), où l'on remarque aussi le décalage entre son entrée dans la bataille et la description du sort des ennemis: [...] *mais ladicte bande, qui estoit de huict cens lances, fut rompue par ledict seigneur de La Trimoille et troys cens lances qu'il avoit soubz sa charge. Néanmoins la meslée fut grande, et y eut de grans coups donnés d'une part et d'autre; mais, ainsi que Dieu voulut, les ennemys furent deffaictz et tous occis, fors ceulx qui peurent fouyr; [...] Et demoura le roy France victorieux, par le secours et bon service dudict seigneur de La Trimoille et aultres vaillans princes, capitaines, et gens de bien de France* (p. 437).

70 Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne* (1393-1458), éd. Achille LE VASSEUR, Paris 1890.

71 Ainsi le biographe nous raconte-t-il qu'en 1437 à Beauvoir en Brie: *Et monseigneur le connestable fist couper la teste au dit maistre Migler de Saux; ...* (ibid. p. 131). Ce personnage, Miles de Saulx, est caractérisé dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* comme le *plus fort larron, bouteux de feus et de tout autre malefice qui fust en France ny en Normendie* (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Alexandre TUETÉY, Paris 1881 [réimp. Genève 1975], p. 331sq.); il aurait donc bien mérité la punition que Richemont fit exécuter.

*plus qu'il ne fut, si n'eut esté monseigneur le connestable; car par lui furent gardées maintes femmes d'estre forcées. Et pour ce qu'il ouyt crier »la force«, il courut lui et monseigneur de la Marche soubdainement de nuyt et deurent estre tuez de meschans gens // qui point ne les cognoissoient, si Dieu ne les eut preservez. Et là mesmes mon dit seigneur fist nourrir plus de cent enfans que les meres avoient laissez, les unes prinses et les autres fuytes, et fist admener des chievres pour les alecter, et ne veistes jamais telle pitié<sup>72</sup>. Avec un tel mode de vie, il n'est guère surprenant qu'il finisse paisiblement ses jours le 24 décembre 1458 en décédant d'une mort chrétienne exemplaire<sup>73</sup>.*

Le dernier exemple que j'évoquerai est celui du maréchal Boucicaut: sa carrière est beaucoup plus liée à ses exploits d'armes, par lesquels il se distingue dès sa jeunesse, lorsqu'il pouvait encore passer pour un enfant sur les champs de bataille, ainsi que nous le rapporte son biographe qui raconte une scène qui se serait déroulée à Roesebeke en 1392. Là, un des Flamands contre lesquels luttait le jeune héros fraîchement adoubé s'était en effet moqué de sa petite taille et lui avait demandé d'aller jouer avec les enfants: *Bouciquaut, qui se ouÿ ramposner et qui grant deuil ot dont sa hache ot perdue, trait tantost la dague et soubdainement se fiche soubz les bras de l'autre qui jamais ne le cuidast; si lui donna si grand coup au dessoubz de la poitrine que il faussa tout le harnois, et auques toute la dague luy ficha ses costez, et cil cheÿ a terre de la douleur qu'il senti, ne puis ne luy meffist; si luy dist Bouciquaut par mocquerie: »Les enfans de ton pays se gieuent ilz a tieulx gieux?«<sup>74</sup>.*

Dans les années qui suivirent, Boucicaut ne manqua pas de saisir chacune des occasions qui s'offrirent à lui pour ajouter à sa réputation<sup>75</sup>, mais les combats ne le confrontèrent presque jamais à des adversaires aux traits nettement individualisés. Comme je l'ai déjà constaté pour les autres sources, au moment de leur mort les ennemis ne reçoivent généralement pas de visage, ou bien le texte établit une lacune entre les exploits du héros et la mort des victimes<sup>76</sup>. Et il paraît également symptomatique que le seul adversaire individualisé contre lequel se bat Boucicaut, Sicart de la Barde, chevalier anglais de la Gascogne, ne soit à la fin pas montré explicitement comme mort, mais que le texte se contente de le supposer: [...] *mais il [= Boucicaut] rassena telement lui qu'il n'ot si bon harnois qui le garentist qu'il ne lui fichast la*

72 Gruel (voir n. 70) p. 175sq.

73 Ibid. p. 228–232. Sur la représentation de la mort du héros dans les biographies chevaleresques, qui se transforme vers la fin du Moyen âge, lorsque les longues scènes d'agonie, comme celle de Guillaume le Maréchal, font plutôt place aux descriptions des »honneurs funèbres«, voir GAUCHER (voir n. 58) p. 378–383.

74 Jehan le Maingre, éd. LALANDE (voir n. 59) p. 38. Non seulement l'auteur ne parle explicitement ni d'une mort ni de l'action de tuer, mais il applique cette technique même dans le cas d'un adversaire clairement non-noble. Sur la bataille de Roesebeke qui a confronté le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, aux Flamands révoltés, voir la brève description de Richard VAUGHAN, Philip the Bold. The Formation of the Burgundian State, Londres, New York 1979 [orig. 1962], p. 23–27.

75 Jehan le Maingre, éd. LALANDE (voir n. 59) p. 46: *Bouciquaut, qui autre chose ne queroit fors aventure d'armes [...].*

76 Ibid. p. 49: *Lors commença la bataille grande et fiere, mais tant y fery le bon Bouciquaut avecques sa compaignie que ceulx du chastel furent tous morts et pris, excepté .V. qui s'ensuyrent et se bouterent ou chastel, tandis que les autres se combatoient.* Le verbe »tuer« ou »occire« n'apparaît nulle part dans cette description.

*lance par entre les costez, et le porta par terre, si que on cuidoit que il fust mort; et ainsi fina ceste jouste sans parfaire le nombre des coups qui .XX. devoient estre; mais l'essoine de l'une des parties si acheva l'emprise<sup>77</sup>.*

## VI. Deux carrières exemplaires: Jacques de Lalaing et Bayard

Les récits des événements guerriers qui sont à notre disposition confirment donc largement la thèse de l'anonymat ainsi que de l'aveuglement de la mort à l'époque qui nous intéresse. Une analyse plus approfondie des carrières brillantes de deux chevaliers d'exception va nous permettre de confirmer cette impression. J'ai déjà mentionné Jacques de Lalaing, qui vécut la plupart du temps une vie plutôt non-violente, bien qu'exceptionnellement valeureuse. Loin des champs de bataille, sur lesquels nous ne le rencontrons qu'au début et à la fin de sa carrière, il acquiert sa haute réputation principalement en raison de ses grands succès aux tournois et *pas d'armes* qu'il organise. Cette image qu'il donne, d'être quelqu'un de très civilisé, change cependant au moment où il participe aux batailles de la guerre que son prince Philippe le Bon mène contre ses sujets rebelles de Gand, donc en majorité contre des adversaires non-nobles<sup>78</sup>. Il était plus ou moins prévisible que Jacques se distinguerait aussi dans les nombreuses rencontres auxquels il participe, et pour la première fois dans le récit du *Livre de Jacques de Lalaing* nous le voyons explicitement tuer ses adversaires: *Qui eust vu messire Jacques de Lalaing se férir dedans // et les éparpiller, il sembloit à le voir que ce fust un foudre. Il les abattoit et détranchoit, qu'il n'y avoit celui qui ne lui fist voie; et à dire la vérité, iceux huit vaillans hommes y firent tant d'armes, qu'à le dire tout au long seroit chose non croyable<sup>79</sup>.* Et, seulement quelques pages plus loin: *Sy se férit lui et ses gens dedans ses ennemis, et fit tant, par force d'armes et par la grant prouesse qui estoit en lui, qu'il fit reculer ses ennemis, et les occioit et abattoit devant lui, et leur coupoit bras et jambes; et pareillement faisoient ses gens<sup>80</sup>.* En accord avec nos constatations, les victimes de sa force et de sa supériorité dans le combat ne sont jamais identifiées; elles disparaissent dans l'image générale comme

77 Ibid. p. 51.

78 En accord avec nos constatations, l'*Épître de Jean le Fèvre* se contente largement des faits d'armes de Jacques dans des tournois et des pas d'armes entre 1445 et 1450, cf. Gert MELVILLE, *Der Held – in Szene gesetzt. Einige Bilder und Gedanken zu Jacques de Lalaing und seinem Pas d'armes de la Fontaine des Pleurs*, dans: Jan-Dirk MÜLLER (éd.), »Aufführung« und »Schrift« in Mittelalter und Früher Neuzeit, Stuttgart, Weimar 1996, p. 253–286, ici p. 279sq. Pour l'édition du texte: *Épître de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, contenant le récit des faits d'armes, en champs clos, de Jacques de Lalaing*, éd. François MORAND, dans: *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* 21 (1884) p. 177–239. Des nombreux ouvrages sur la Bourgogne de Philippe le Bon et sur les conflits avec ses villes de la Flandre, je ne citerai que les synthèses de Richard VAUGHAN, *Philip the Good*, Londres 1973, p. 303–333, et de Bertrand SCHNERB, *L'État bourguignon*, Paris 1999, p. 380–391, qui peuvent servir d'introduction. Sur la ville de Gand: *Ghent: in defence of a rebellious city*, éd. Johan DECAVELE, Anvers 1989; les relations entre les ducs de Bourgogne et leurs sujets gantois ont été soigneusement analysées par Marc BOONE, *Gent en de Bourgondische hertogen, ca. 1384–ca. 1453. Een sociaal-politieke studie van en staatsvormingsproces*, Bruxelles 1990 (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en schon Kunsten van België. Klasse der Letteren*, Jaargang 52, 133).

79 *Livres des Faits* (voir n. 60) p. 244sq.

80 Ibid. p. 256.

une sorte d'adversaire anonyme dont la nature humaine peut, à la limite, être ignorée – une impression qui n'est que renforcée par le fait que ces victimes n'appartiennent aucunement au même rang social que le noble chevalier<sup>81</sup>.

La vie du célèbre chevalier Bayard se déroule, dans le récit de son »biographe«  
Symphorien Champier, d'une manière encore moins sanglante. Ainsi, dans un passage célèbre de l'histoire, Bayard défend un pont tout seul contre une armée espagnole entière, afin de protéger la retraite de ses propres troupes. Malgré cette défense extraordinairement violente, le récit ne mentionne la présence d'aucun mort parmi les soldats espagnols qui se trouvent néanmoins empêchés de traverser le pont tenu par un seul homme: *Or ala cest hommes d'armes querir secours, et le noble Bayard bien deslibéré, monta sur le pont. Si arriverent les espaingnoz et fort frapportoient sur Bayard, mais le vertueux chevalier, à l'ung, donnoit coup sur le heaulme, à l'autre sur la teste et bras; les autres ruoit en la riviere dont les espaingnoz estoient tous esbays. Et quant virent que, par une si merveilleuse force et rudesse, les ruoit et gectoit dans la riviere, dont bien tost cinq ou six tumberent dedans parce qu'elle estoit moult profonde et lymoneuse et les bors de la riviere si haulx que cheval ne pouvoit arriver au dessus, voyant espaingnoz ainsi ahontéz d'un françoys, gettoient contre luy picques, lances et aultres arnoys de guerre. Mais tout ne leur servoit de riens, pour ce que le noble Bayard rebatoit tout, et dura le combat une grosse heure<sup>82</sup>.*

Mais nos deux chevaliers parfaits se trouvent également confrontés à des situations moins simples. À l'occasion du tournoi de Nancy en 1445, Jacques de Lalaing doit ainsi mesurer ses forces avec un *chevalier d'Auvergne* – la confrontation est d'abord décrite comme un combat équilibré, jusqu'au moment décisif où Jacques s'assure la victoire grâce à un coup féroce. Son adversaire perd conscience et il s'avère impossible de le ranimer pendant presque une heure. Pendant ce temps, le tournoi continue, mais Jacques semble sérieusement déstabilisé par l'effet de son attaque finale, puisqu'il refuse de se ranger parmi les combattants avant de s'être assuré que le chevalier est bien en vie<sup>83</sup>.

81 Cet effet, qui nous renvoie aux remarques de VON STIETENCRON (cf. n. 12), fut déjà noté au XII<sup>e</sup> siècle: à l'occasion de leur conquêtes en Irlande en 1170, les Anglais firent 70 prisonniers. Le chroniqueur Giraud de Galles fait s'exclamer l'anglais Raymond le Gros dans son récit: *Sicut igitur, si gladiis nostris rebelles cum aliis in acie cecidissent, profecto id nobis augmento victoria cessisset ad gloriam, sic captis et ad vitam reservatis, et tanquam ex hostium numero in hominum cetus iam reversis, de cetero mors indita, cum fame detrimento non modico ad ignominiam nobis vergeret et confusio-nem.* (Giraldus Cambrensis, *Expugnatio Hibernica*, éd. et trad. A. B. SCOTT, F. X. MARTIN, Dublin 1978, p. 60; cf. John GILLINGHAM, *Conquering the Barbarians: War and Chivalry in Twelfth-century Britain*, dans: *Haskins Society Journal* 4 [1992] p. 68–84, ici p. 67). Ce qui nous semble central dans ce passage, c'est »l'humanisation«  
de l'ennemi qui empêcherait les Anglais de tuer les Irlandais: ce n'est donc pas seulement la question abordée par Honoré Bouvet du moment où il serait licite de tuer l'adversaire qui se pose (cf. n. 36). Bien au-delà, nous devons donc considérer les effets psychologiques de la connaissance personnelle qui fournit un visage à la victime – le fait qu'en réalité tous les prisonniers dont parle Giraud ainsi que le *Song of Dermot and the Earl*, qui nous fournit une version parallèle des événements, furent finalement tués, ne dévalorise en rien cette constatation, cf. GILLINGHAM, p. 67sq.

82 Symphorien Champier, *Les gestes ensemble la vie du preulx Chevalier Bayard*, éd. Denis CROUZET, Paris 1992, p. 151. Pour une biographie récente de Bayard voir aussi Jean JACQUART, *Bayard*, Paris 1987.

83 *Or lairons de parler de luy [i.e. le chevalier d'Auvergne] et retournerons à Jacquet de Lalaing, auquel il desplaisoit fort du chevalier qui ainsi s'en estoit parti; mais quand il oyt dire qu'il n'avoit*

Les conséquences du célèbre duel à *outrance* entre Bayard et le capitaine espagnol Alonso de Soto-Mayor sont encore plus impressionnantes, puisque l'adversaire de Bayard meurt effectivement. On ne peut certes pas accepter la description qu'en donne Symphorien Champier comme image réaliste des événements, mais il est néanmoins possible d'en déduire comment ceux-ci auraient dû se dérouler selon le code contemporain de chevalerie<sup>84</sup>. Les arrangements en vue du duel sont pris après une insulte infligée à Bayard de la part de Soto-Mayor, qui est cependant décrit comme un chevalier vertueux et valeureux, et la demande du premier d'obtenir satisfaction. Le jour fixé pourtant, Bayard souffre des circonstances les plus défavorables qu'on puisse imaginer: il est tombé malade et son adversaire choisit qui plus est le combat à pied. Notre héros ne demande néanmoins pas que la confrontation soit reportée. En dépit de tout cela, il gagne à la fin, et le coup décisif est décrit avec un sens scrupuleux des détails physiologiques: *Alors Bayard courut contre Alonce, et si luy donna ung si merueilleux coupt de poincte au meriau ysophage, tirant en bas droit de la traché artere, tirant vers le polmon. Et oncques ne delassa son coupt, mais toujours tiroit oultre contre son homme, tant qu'il rua par terre Alonce*<sup>85</sup>. Bayard prend alors Alonso, qui ne peut plus tenir sur ses jambes, dans ses bras, et lui demande de se repentir et de se confesser, avant de *découvrir* tout à coup que son noble adversaire est déjà mort. Malgré ses propres actions – et couper la trachée peut sans conteste causer de graves dommages – il n'est pas décrit comme ayant tué l'autre, mais comme découvrant qu'il est mort. Cette ruse narrative nous renvoie à une lacune dans le récit que nous pouvons supposer comblée par un acte de Dieu, qui aurait pris part à la confrontation<sup>86</sup>. Il s'agit bien de la même sorte de lacune que celle mise en œuvre dans les mécanismes d'anonymisation de la mort déjà mentionnés. La réaction adéquate de Bayard est celle d'un compagnon dans l'ordre chevaleresque, puisqu'il commence à louer et honorer le décédé: *Quant le noble Bayard vist*

*mal, fors que de ce qu'il estoit estonné, il le passa plus légèrement et se remit en son rang, attendant la venue d'un autre chevalier lequel s'apprestoit pour faire ses courses* (Livre des Faits [voir n. 60] p. 59).

84 On comparera ici les remarques de l'éditeur dans Champier (voir n. 82) p. 23–25. Les mêmes prémisses sont valables pour le récit du Loyal serviteur: Jacques de Mailles, *La très joyeuse et très plaisante histoire, composée par le loyal serviteur, des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche, le gentil seigneur de Bayart, dont humaines louenges sont espandues par toute la chrestienté, [...]*, dans: *Choix de chroniques et mémoires relatifs à l'histoire de France*, vol. 9, éd. J.-A.-C. BUCHON, Orléans 1875 [2<sup>e</sup> éd.], p. 1–123. Là, nous trouvons, p.ex., la description détaillée d'un tournoi qui est censé s'être déroulé au château de Carignano, mais qui, en réalité, n'a jamais eu lieu, cf. Camille MONNET, *Bayard, la légende et l'histoire*, Grenoble 1952, p. 16, et *Id.*, *Bayard et la Maison de Savoie. Recueil de notes et de documents inédits pour servir à l'histoire du bon chevalier*, Paris, Turin 1926, p. 109–115. Le récit de la visite d'honneur du duc de Savoie auprès du corps de Bayard après son décès n'a lui non plus aucun rapport avec les faits historiques (*ibid.* p. 125).

85 Champier (voir n. 82) p. 143. On peut facilement constater que cette description trahit largement la profession de Champier, qui était médecin.

86 On songera au récit que Monstrelet donne de la réaction de Henri V d'Angleterre après la bataille d'Azincourt, quand il montre le champ de bataille à Monjoie, le héraut de France, et à d'autres hérauts et leur dit: *Nous n'avons point faict ceste occision, ains a esté Dieu tout puissant, comme nous créons, par les péchez des François* (Enguerran de Monstrelet, *Chronique*, vol. 3, éd. Louis DOUËT-D'ARCQ, Paris 1859, p. 111).

*qu'il estoit mort, crya à aulte voix, les larmes aux yeux, comme s'il eust tué son frere: O Dieu tout puissant! Que ay je faict de faire mourir mon frere chrestien, qui estoit si noble et si chevaleureulx homme!*<sup>87</sup>

Le texte nous fournit donc clairement un exemple pratique du comportement vertueux idéalisé, en soulignant les devoirs de regret et de repentir une fois que le chevalier a fait ce que son devoir lui imposait. En raison des mécanismes narratifs que nous nous sommes proposés d'élucider plus haut, il n'est pas facile de trouver des parallèles à une telle réaction dans la littérature historiographique. Ainsi, John of Talbot, tué à la bataille de Castillon (1453) qui marque la fin des conflits de la guerre de Cent Ans, ne reçoit-il apparemment, à en croire le récit de Mathieu d'Escouchy, pas d'honneurs spécifiques en dépit de sa célébrité<sup>88</sup>. Les services qu'Olivier de Castille rend au seigneur de Talbot dans l'œuvre romanesque de Philippe Camus ne trouvent donc pas d'équivalent dans la «réalité» historiographique<sup>89</sup>. En revanche, le duc René II de Lorraine rend honneur au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, après la mort de ce dernier sur le champ de bataille près de Nancy, le 6 janvier 1477. Jean de Roye nous décrit en effet dans sa chronique comment le vainqueur a rendu visite au corps de son adversaire. Bien que celui-ci n'ait pas été tué par René en personne, le duc de Lorraine porte des vêtements de deuil et recommande son âme à Dieu en lui tenant la main<sup>90</sup>. Tous ces rites accomplis ne trahissent assurément pas les troubles intérieurs d'un chevalier du bas Moyen âge lorsqu'il se trouve confronté aux conséquences de ses actions, mais ils montrent de manière précise la structure paradoxale existant sur le plan de la construction idéologique.

87 Champier (voir n. 82) p. 144. On remarquera que c'est seulement dans l'exclamation de Bayard lui-même qu'est établi le lien entre la mort de l'autre et sa propre responsabilité.

88 Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, vol. 2, éd. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT, Paris 1863, p. 34–43.

89 Histoire d'Olivier de Castille et Artus d'Algarbe, éd. et trad. Danielle RÉGNIER-BOHLER, dans: ID. (éd.), *Récits d'amour et de chevalerie. XII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle*, Paris 2000, p. 985–1087, ici p. 1012sq. Une édition critique de ce roman, qui date du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, est annoncée par Régnier-Bohler, cf. ID., (art.) Philippe Camus, dans: *Dictionnaire des lettres françaises* (voir n. 16) p. 1138sq.

90 Jean de Roye, *Journal*, connu sous le nom de *Chronique Scandaleuse* (1460–1483), vol. 2, éd. Bernard DE MANDROT, Paris 1894, p. 42: *Et, y vint ilec le veoir ainsi appareillé ledit monseigneur de Lorraine, vestu de dueil, et avoit une grant barbe d'or venant jusques à la seinture en signification des anciens preux et de la victoire qu'il avoit sur lui eue. Et à l'entrée dist ces motz, en lui prenant l'une des mains de dessoubz ledit poile: »Voz ames ait Dieux! Vous nous avez fais mains maulx et douleurs!« Et à tant vint prendre l'eau benoiste et la gecta dessus le corps. Une représentation figurée de cette scène se trouve dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale à Paris, ms. Clairambault 481, fol. 447. Il en existe plusieurs reproductions, entre autres John BARTIER, *Charles le Téméraire*, Bruxelles 1970, p. 255. Bien que René s'empare du corps par la suite pour le faire enterrer dans sa nouvelle capitale Nancy, et malgré l'intense travail de mémoire à partir de la bataille de Nancy dans le processus de construction de l'identité du duché de Lorraine, cette scène telle qu'elle est présentée par Jean de Roye ne fut apparemment jamais utilisée dans l'historiographie lorraine des événements. Je remercie Christoph Brachmann (Berlin), qui prépare actuellement une thèse d'habilitation sur le sujet de l'utilisation de la bataille de Nancy dans la *memoria* lorraine, pour cette information.*

## VII. La fin d'une carrière

Ceci nous apparaît le plus clairement lorsque nous regardons les scènes de la mort de ces preux chevaliers eux-mêmes. Nous avons déjà vu comment Louis de la Trémoille succombe sous la masse de ses adversaires, pour être finalement tué par un instrument indigne d'un combat entre chrétiens. Jacques de Lalaing meurt lui aussi pendant la guerre, mais il ne finit ses jours, comme on aurait pu l'imaginer, ni dans un combat acharné ni sous les vagues affluentes des ennemis. Il est tout banalement tué ou bien par des morceaux de bois d'une fortification que fait éclater une balle de canon, ou bien par la balle elle-même qui lui emporte une bonne partie du crâne alors qu'il inspecte la ligne de défense durant le siège de Poëke en 1453<sup>91</sup>. Cette fin paraît extrêmement banale et simple, malgré tous les efforts qu'un chroniqueur comme Mathieu d'Escouchy déploie pour lui donner un certain aspect personnel en fournissant des informations sur le canonnier qui a tiré la balle fatale: *et ainsi comme ledit chevallier estoit descouvert à demie teste du manteau d'icelle bombarde, ung canonnier de ladicte place, qu'on disoit estre prebste, tira d'un weuglaire apprez ledit messire Jaques qui l'attingni par dessus la teste, // duquel coup lui fut ostée. Et d'icellui moru et son corps fut promptement portez en l'eglise de ladicte ville*<sup>92</sup>.

La fin de Bayard est également la conséquence d'une balle aveugle, tirée cette fois-ci par un arquebusier espagnol qui regrette aussitôt profondément son action. Une fois qu'il a appris ce qu'il a fait et qui il a tué, il jette son arme et entre dans un monastère<sup>93</sup>. Même si lui-même n'est pas noble – une conclusion que nous pouvons tirer de l'arme non-noble qu'il avait utilisée – il est capable de reconnaître la perte que la chevalerie en général souffre par la mort injuste et inattendue d'un chevalier aussi extraordinaire. Quoiqu'il en soit, Bayard met des heures à mourir, et cela donne à Champier l'occasion de présenter sa mort comme un parfait exemple christologique. L'adversaire de Bayard, le duc de Bourbon, qui fut jadis son ami, lui rend visite et ainsi donc l'honore. Bien que la guerre les sépare, Bourbon lui offre les services de son chirurgien, mais Bayard les refuse. Il sait que le moment est venu pour lui de quitter ce monde et il ne le regrette pas, tout comme il n'a pas peur de mourir, bien qu'il demande pardon au Seigneur pour les péchés commis pendant sa vie. En outre, loin de craindre l'au-delà pour lui-même, il est préoccupé par le salut de l'âme de Bourbon, qui se trouve en état de révolte contre son Seigneur naturel, et Bayard lui demande donc de reconnaître ses fautes et de rentrer dans l'ordre qui lui appartient. Plus tard, des soldats espagnols construisent une tente au-dessus du chevalier mourant et quand finalement il rend l'âme, ses amis et ses ennemis plaignent unanimement sa mort<sup>94</sup>.

91 Sur la mort de Jacques de Lalaing et sa place structurelle dans l'imaginaire chevaleresque de l'époque, voir: MELVILLE (cf. n. 78). Des descriptions contemporaines se trouvent par exemple dans Georges Chastellain, *Chronique*, vol. 2, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, réimpr. Genève 1971, p. 361–364, et de la Marche (voir n. 60) p. 309sq.

92 d'Escouchy (voir n. 88) p. 84sq.

93 Champier (voir n. 82) p. 209sq.

94 Loyal serviteur, éd. BUCHON (voir n. 84) p. 120: *Il demoura encores en vie deux ou trois heures; et par les ennemys luy fut tendu ung beau pavillon sous lequel il fut couché; et luy fut amené ung prestre, auquel dévotement se confessa, et en disant ces propres mots: [...] Sur la fin de ces parolles, le bon chevalier sans paour et sans reproche rendit son ame à Dieu, dont tous les ennemys eurent un dueil non croyable.*



L'élément le plus surprenant de ce passage vient de ce que les raisons de cette douleur évoquées par les textes, loin d'être motivées par le souci chrétien du salut de son âme, restent sur un plan parfaitement séculier, comme dans le cas de Jacques de Lalaing. Les auteurs des différentes biographies s'efforcent tous de présenter les derniers moments de leurs héros comme exemples d'une mort chrétienne, pour ainsi prouver qu'en tant que chevaliers sans reproche, ils n'ont rien à craindre de la confrontation avec leur Dieu ni de son jugement. C'est évident dans le cas de Bayard, qui meurt d'une mort quasi christique, s'étant sacrifié pour sauver ses troupes, et qui semble tellement pur qu'il peut admonester les survivants à améliorer leur vie plutôt que de se soucier de son propre salut<sup>95</sup>. Le cas de Jacques de Lalaing, qui rencontre une mort subite et inattendue, pose évidemment plus de problèmes, puisqu'un tel événement représente la pire des craintes que les contemporains pouvaient nourrir concernant leur propre fin<sup>96</sup>. Mais même ici Georges Chastellain arrive encore à établir un aspect chrétien, lorsqu'il nous rapporte que le héros avait commencé la journée de son décès en se confessant et en *oyant plusieurs messes* – il l'avait fait, bien entendu, en raison de sa mauvaise conscience à avoir exécuté un ordre de son duc Philippe, qui lui avait demandé, seulement quelques jours auparavant, d'incendier la ville d'Oudenaarde après la conquête<sup>97</sup>. Cette préparation peut être interprétée comme purification de l'âme et donc comme préparation adéquate à la mort, bien que celle-ci n'ait pas été prévue.

En ce qui concerne le deuil des contemporains, ils regrettent surtout la perte d'une fleur de leur ordre, d'un grand chevalier. Comme Mathieu d'Escouchy le dit à l'occasion du décès de Jacques: *Pour laquelle mort ledit duc de Bourgoingne, les princes, cappitaines et nobles hommes de sa compagnie furent moult desplaisans, et non sans cause, car à la verité, il estoit chevallier de grant honneur, et bien renommé en vaillance*<sup>98</sup>. Il est tout à fait remarquable que l'*imaginaire* chevaleresque n'ait apparemment pas eu besoin de l'idéologie chrétienne pour réconcilier les ennemis du défunt, mais pouvait atteindre ce but grâce à des valeurs purement séculières et inhérentes au modèle chevaleresque. Nous voyons les survivants en deuil pour avoir perdu un exemplaire valeureux de leur propre ordre (ainsi Bayard dans le cas de Soto-Mayor) et, en même temps, en soulignant la valeur de la victime, ils augmentent leurs propres honneur et réputation, comme cela semble bien avoir été le cas avec René II de Lorraine rendant visite au corps de Charles le Téméraire.

## VIII. Conclusion

Le survol panoramique que je viens d'exposer mériterait sans aucun doute d'être complété par davantage d'observations et d'analyses approfondies. Il ne semble pas possible de montrer comment un chevalier se sentait après avoir tué, mais il est en revanche possible de se faire une image de ce que les contemporains pensaient qu'il

95 Cf. les remarques de Denis Crouzet dans l'introduction à son édition, Champier (voir n. 82) p. 16–19.

96 Cf. par exemple ARIÈS, *L'homme devant la mort* (voir n. 1) p. 18–20.

97 Chastellain (voir n. 91) p. 260.

98 d'Escouchy (voir n. 88) p. 85.

aurait dû ressentir. Pour conclure, je voudrais seulement retenir quelques idées centrales, bien qu'il ne s'agisse pour l'instant que d'hypothèses établies à partir d'un corpus assez restreint et d'une première lecture. Ils peuvent néanmoins ouvrir certainement des pistes de recherche qui méritent d'être poursuivies et pourraient enrichir notre savoir sur les attitudes envers la mort d'une perspective importante, celle de la mort de l'autre provoquée par un individu.

Tout d'abord, dans les textes consultés pour cette première analyse, la mort semble être étonnamment absente. Les auteurs qui se proposent de glorifier la chevalerie et ses valeurs développent des outils narratifs pour refouler le rôle de la mort et les conséquences cruelles de l'usage des armes. Cela est encore plus vrai pour les scènes de batailles et de guerre où régulièrement l'un des partis impliqués au moins – soit les victimes des combattants héroïques individuels, soit la masse sans visage qui cause la mort d'un individu valeureux – disparaît dans l'anonymat de la foule.

En second lieu, une carrière chevaleresque, bien que toujours fondée sur des exploits militaires, semble relativement déconnectée du versement du sang. Le triomphe sur l'adversaire, si important qu'il puisse paraître sur le champ de bataille, est complété par un modèle plus coopératif, dans lequel de nobles chevaliers essaient de poursuivre les devoirs de l'idéal chevaleresque. Dans les situations où cette structure coopérative ne s'applique pas, les reconstructions littéraires de la vie d'un héros réagissent soit avec les outils narratifs déjà évoqués, soit en présentant le chevalier survivant non pas comme vainqueur triomphant, mais plutôt comme survivant rongé de regrets. Les récits ont en outre tendance à établir une lacune dans le récit qui laisse au lecteur la place d'imaginer l'influence de la mort comme une force non-maîtrisable ou même divine, bien que ce ne soit pas toujours dit explicitement.

Enfin, on a pu constater un paradoxe dans la construction de l'idéologie chevaleresque, ce qui n'est guère surprenant si l'on se souvient des problèmes impliqués par la conjugaison de systèmes de valeurs aussi différents que celui d'une société guerrière et celui de la religion chrétienne<sup>99</sup>. Ce qui apparaît pourtant étonnant est la prédominance presque absolue des arguments séculiers, restant donc dans la logique guerrière, à l'occasion de la mort des grands héros que les contemporains regrettent pour la perte de leur valeur et non pas pour des raisons de pitié pour leur âme. Tout cela reste, bien entendu, à l'intérieur de la logique d'un discours idéologique, et ne concerne guère les événements sur les vrais champs de batailles; il est en effet possible, comme le rappelait Maurice Keen, qu'en motivant les hommes à prendre les armes, la littérature chevaleresque, au lieu d'humaniser les cruautés de la guerre, les ait plutôt aggravées<sup>100</sup>. Les techniques développées par les auteurs pour cacher cette dimension de la mort nous montrent cependant le malaise qu'ils ressentaient face aux conséquences des faits d'armes pour la louange desquels ils déployaient tant d'efforts.

Les raisons de ce malaise et ses conséquences seront à coup sûr difficiles à éclaircir. Il ne s'agit certainement pas des hésitations face à la violence physique en tant que telle, car celle-ci jouit d'une présence quasiment universelle dans les textes que nous

99 Nous renvoyons encore une fois à l'étude de KAEUPER (cf. n. 10) p. 273–297.

100 Maurice KEEN, *Chivalry, Nobility and the Man-At-Arms*, dans: Christopher T. ALLMAND (éd.), *War, Literature and Politics in the Late Middle Ages*, Liverpool 1976, p. 32–45, ici p. 45.

nous sommes proposé d'analyser. Cette violence est liée de façon intime à l'existence du chevalier qui est obligé de l'exercer afin de montrer sa prouesse, malgré tous ses devoirs de sensibilité et son devoir d'être capable d'aimer, qui sont bien élaborés dans le code chevaleresque<sup>101</sup>. Les différences de rang social dans une société hiérarchisée ne peuvent pas non plus à eux mêmes expliquer le phénomène de manière satisfaisante. Ainsi, il est bien vrai que les contemporains ressentait comme plus grave le cas d'un représentant du peuple commun blessant, voire tuant, un chevalier, que celui d'un chevalier qui tuait un non-noble<sup>102</sup>. Mais comment expliquer alors l'existence des techniques narratives que nous venons d'analyser dans les batailles entre Jacques de Lalaing ou bien Boucicault et les flamands révoltés? La violence en tant que telle ne semble guère avoir véritablement choqué les contemporains, mais plutôt les avoir divertis ou attirés, comme le montre l'abondance des corps défigurés et du sang qui coule sur les enluminures des manuscrits de l'époque<sup>103</sup>. Mais l'écart entre la description abondante de la violence et des cruautés et l'occultation de l'acte de tuer reste à expliquer<sup>104</sup>.

101 Une belle formulation de ce paradoxe créé par de normes conflictuelles fut présentée par SCAGLIONE (voir n. 10) p. 12, qui a résumé le programme de la chevalerie comme »We must fight to qualify for love, yet we cannot love while we fight.«

102 Ibid. p. 2, en faisant référence à Michel FOUCAULT, *The Dangerous Individual*, dans: Lawrence D. KRITZMAN, *Michel Foucault: Politics, Philosophy, Culture*, New York, Londres 1978, p. 125–151.

103 Cf. au sujet des corps mutilés Valentin GROEBNER, *Ungestalt. Identifikation und die visuelle Kultur der Gewalt am Ende des Mittelalters*, Munich 2003.

104 Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous permettent déjà de relativiser la conclusion de Claude GAUVARD, »De grâce speciale«. *Crime, état et société en France à la fin du Moyen Âge*, 2 vol., Paris 1991, vol. 2, p. 935, selon laquelle la vie humaine »est secondaire par rapport aux ruptures principales qui mettent en cause l'honneur« dans cette société d'honneur, que cet ouvrage décrit par ailleurs de façon magistrale (ibid. p. 705–847). Bien au contraire, on pourrait même penser que le respect de la vie humaine contribue littéralement à la construction de l'honneur du chevalier, dans la mesure où ce dernier exerce uniquement la violence du preux sans arriver à la mise à mort qui pourrait anéantir les acquis de son comportement valeureux.